

---

# Rapport sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2014

---

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

---



## ***Un rapport de développement durable, oui, mais pourquoi ?***

La rédaction d'un rapport de développement durable est une obligation réglementaire pour les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants, issue de la loi portant l'engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle II » (Article 255 et le décret n°2011-687 du 17 juin 2011). L'objectif de ce rapport étant de répondre de manière concrète à l'obligation réglementaire en décrivant la situation des actions et des politiques de développement durable menées sur l'année 2014, tant du point de vue interne à la collectivité que du point de vue de son territoire. Ainsi, ce rapport doit être présenté en amont du Débat d'Orientations Budgétaire (DOB) et permet à la collectivité de se positionner par rapport au développement durable et de cibler autant que faire se peut, les domaines où l'amélioration est de mise.

Au-delà de cette l'obligation réglementaire, la COBAS souhaite permettre au plus grand nombre de s'approprier ce bilan. Ce rapport s'inscrit donc dans la culture d'un dialogue citoyen et local. En effet, il s'apparente à une opportunité pour chacun d'établir des liens entre les actions perçues au quotidien, les orientations en matière de développement durable voulues par l'intercommunalité et les enjeux qui ont motivé lesdites orientations.

Ainsi, afin de permettre à tout un chacun d'avoir une vision globale, les différentes actions portées au présent rapport seront analysées à travers le prisme des cinq finalités du développement durable.

*Le développement durable reste encore de nos jours une notion énigmatique et équivoque, faisant souvent l'objet d'écueils et trop souvent cantonnée à la seule « protection de l'environnement ». En 1987, la commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement publie le rapport Brundtland – Notre avenir à tous – et définit la notion de développement durable pour la première fois comme étant « **Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ». Depuis cette date, une évolution sans précédent est venue teinter ce principe d'opacité, avant de devenir l'ossature principale de la gouvernance mondiale. En effet, la communauté internationale a pensé, en premier lieu, que les problèmes environnementaux devaient être traités à l'échelle globale, c'est-à-dire mondiale. Les années ont montré qu'au contraire c'est le principe de subsidiarité qui devait s'appliquer dans ce domaine, c'est-à-dire, agir à l'échelon le plus bas afin de renforcer l'efficacité d'une action. C'est ainsi qu'apparaît l'idée du « **Penser global, Agir local** », qui a vu le jour lors du sommet de la Terre à Rio en 1992 où pas moins de 182 Etats ont consacré, pour la première fois, la notion de développement durable et son cadre de référence. Cette période a donné une nouvelle tournure au développement durable notamment avec l'apparition de l'Agenda 21 pour les collectivités, et son homologue « privé » pour les entreprises à travers le concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). À ce titre, dès mai 2001, la loi relative aux nouvelles régulations économiques rendait le rapport de développement durable obligatoire pour toutes les entreprises cotées en bourse.*

*À partir de ce tournant, les Etats comprennent que ce ne sont plus les seuls acteurs de ce concept mondial. C'est à ce titre que l'Agenda 21 apparaît comme la « première délégation en matière de*

*développement durable » aux collectivités territoriales, leur permettant d'adapter des actions concrètes à leur territoire respectif et amenant ainsi à une totale adéquation entre les politiques menées et les spécificités des territoires. Pour ce faire, un cadre de référence composé de cinq finalités est donné aux collectivités, dans l'objectif de parfaire l'organisation des futures actions teintées de développement durable. Ces cinq finalités, exposées ci-dessous, correspondent au cadre de référence des Agenda 21 mais également des rapports de développement durable.*

*In fine*, ce rapport permet de mettre en exergue le lien essentiel et les interactions entre un environnement sain et préservé, une économie durable, un fort lien culturel et une gouvernance organisée et transparente.

## **Notre stratégie de développement durable pour répondre au développement durable**

Diminuer les gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, réhabiliter les logements d'un point de vue énergétique et anticiper les aléas spécifiques d'un territoire ;

Gérer durablement la ressource en eau, gérer durablement la collecte des déchets, favoriser l'agriculture biologique, limiter l'urbanisation, gérer durablement les espaces identifiés à enjeux, lutter contre la pollution ;

Favoriser la mixité sociale, renforcer l'accès à tous aux services publics, améliorer l'accueil pour les personnes handicapées, donner de l'importance à l'échange intergénérationnel, renforcer l'accès à l'emploi et à la formation pour tous, réduire les inégalités ;

Donner la possibilité à la population d'adopter un mode de vie durable, forger un « bien-être » au sein de l'agglomération, satisfaire des besoins essentiels pour tous ;

Tendre vers une administration éco-responsable, inciter les entreprises à adopter des comportements responsables, renforcer le bien-être au travail.

[Tapez le texte]

CARTE



## D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE COBAS

***ARCACHON – GUJAN-MESTRAS – LA TESTE DE BUCH – LE TEICH***

**COBAS** : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud créée par arrêté préfectoral du 7 décembre 2001 transformant le « District Sud Bassin » ayant fait suite le 13 décembre 1973 à plusieurs syndicats communaux s'étant succédés depuis le 24 mai 1948.

**Nombre d'habitants : 63 286**

**Superficie : 328,83 km<sup>2</sup>**

**Densité : 192 hab./km<sup>2</sup>**

**Patrimoine naturel** : Parc naturel marin, réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin, Dune du Pilat, île aux oiseaux, réserve naturelle des prés-salés de La Teste de Buch, secteur du delta de la Leyre, zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation et zone de protection spéciale), la forêt des Landes

[Tapez le texte]





## Chapitre 1 – Faire le choix de la sobriété énergétique

*Faire le choix d'une sobriété énergétique c'est aussi lutter efficacement contre le changement climatique !*

Notre planète se réchauffe de manière constante et pour cause...les émissions de gaz à effet de serre (GES)...

Les GES issus des activités humaines sont responsables de l'augmentation des températures sur la terre et dans la mer. Ce réchauffement est inégalement réparti sur toute la surface du globe mais le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat <sup>1</sup> estime une augmentation des températures comprise entre 1,8°C et 4°C, à l'horizon 2100.

En vue d'anticiper les conséquences d'une telle variation du climat, la 21<sup>ème</sup> conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cette échéance est cruciale puisqu'elle doit aboutir à l'adoption d'un accord historique, universel et contraignant sur le climat pour maintenir la température globale en deçà de 2°C.

« *Il faut qu'on arrive à lutter contre ce dérèglement climatique à la fois pour des raisons environnementales, pour des raisons de capacité de vivre mais aussi pour des raisons de santé et de sécurité* » a rappelé le ministre Français des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, présent à Genève en vue de produire un texte de négociation pour la 21<sup>ème</sup> conférence.

---

<sup>1</sup> GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat né en 1988 de la coopération de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur le changement climatique.



## Dès maintenant, découvrez comment La COBAS participe à la lutte contre le changement climatique à travers son choix de la sobriété énergétique...

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II » a rendu obligatoire l'approbation d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) pour les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants. Ce PCET s'appuie sur la réalisation également obligatoire d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au patrimoine et à l'exercice des compétences de la collectivité. Ce PCET est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Ce PCET vise notamment à atteindre les objectifs émis à l'échelle de l'Union Européenne (UE), c'est-à-dire les objectifs « **3 x 20 %** » du paquet Energie-Climat de l'UE :

- Réduire de 20 % les émissions de GES ;
- Améliorer l'efficacité énergétique de 20 % ;
- Porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Compte tenu de sa richesse environnementale, la COBAS se trouve aujourd'hui soumise à de très fortes pressions telles que l'érosion, la submersion, la pression urbaine et les déplacements. Ainsi, le PCET apparaît comme un moyen d'agir sur le long terme par des actions qui préserveront le développement du territoire de manière durable tout en respectant l'environnement au sein duquel notre collectivité s'est construite.

## Une mobilité choisie et accessible de tous...

### ...Multimodalité et intermodalité : de l'amélioration de la qualité de vie à l'ancrage de la sagesse énergétique

La particularité du territoire de la COBAS induit une adaptation et une optimisation du système de déplacement, notamment du point de vue du désengorgement des axes routiers. Plusieurs modes de déplacement de différentes natures sont ainsi proposés afin de faciliter et rendre attractif l'offre tout en combinant le respect de l'environnement, la performance et l'innovation.

En 2014, le réseau de transport se compose toujours de deux systèmes différents :

[Tapez le texte]

- Le réseau intercommunal « **Baia** » complété par un système de **transport à la demande** (TAD) composé de 7 lignes intercommunales ;
- Le réseau de navettes de centre-ville **Eho !** composé de 9 circuits

L'année 2013 s'était soldée par une évolution du réseau de transport dans le but de s'adapter aux nouveaux équipements et à une nouvelle demande. Aussi, les principales modifications ont concerné les lignes 3 et 7 avec la desserte du pôle de santé et du centre commercial les Océanides, la ligne 1 avec l'ouverture du SPOT à la salie, la ligne 5 avec le prolongement jusqu'à Biganos et enfin la ligne 4 avec une modification d'itinéraire à la médiathèque de Gujan-Mestras.

Des partenariats avec la SNCF et l'Union de Bateliers Arcachonnais (UBA) ont été établis en vue de favoriser et accroître le développement de l'intermodalité sur le territoire. En ce sens, la COBAS souhaite encourager l'utilisation de plusieurs modes de transport collectifs avec un seul ticket. Ainsi, avec un ticket à 1€, plusieurs possibilités :

- ✓ Bus Baia seul ;
- ✓ Bateau seul ;
- ✓ Bateau + bus Baia (avec le même ticket) ;
- ✓ Train + bus Baia avec le même ticket (uniquement sur le tronçon Arcachon - Le Teich).

Face aux spécificités du territoire, l'adaptation et l'harmonisation de l'offre et du réseau de transport sont des enjeux déterminants du territoire. L'année 2014 a ainsi été consacrée à la préparation de la nouvelle Délégation de Service Public Transports qui doit être mise en place à partir de 2015. En parallèle, les projets des pôles multimodaux de Gujan, de la Teste de Buch, du Teich et d'Arcachon sont en cours d'études.

## Un mode de transport partagé à l'échelle du Pays...

Dès 2012, le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre a mis en place une plateforme internet de mise en relation sécurisée entre conducteurs et passagers sur la base d'un partenariat avec le site covoiturage.fr, leader national comptant déjà plus de 2 millions de membres. De plus en plus démocratisé, ce mode de déplacement alternatif participe autant au respect de l'environnement qu'à la réduction de la circulation automobile. Tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, ce mode de transport participe également à l'amélioration de la cohésion sociale entre les différents territoires et générations qui composent notre collectivité et favorise une diminution des accidents de la route. Conscientes du succès de

[Tapez le texte]

ce nouvel outil de déplacement, les collectivités du Pays ont développé depuis quelques années des aires de covoiturage afin d'encourager pleinement le développement de ce mode de transport partagé.

### ...L'Agglomération prépare le terrain pour un avenir convivial, solidaire et durable

L'extension du réseau des pistes cyclables du Sud Bassin est un enjeu majeur pour notre territoire. La COBAS développe chaque année un peu plus son maillage afin de donner la possibilité à la population de favoriser les modes de déplacement doux dans la sécurité et la convivialité. Malgré une année de transition, la COBAS a réalisé l'aménagement d'une piste aux prés salés Ouest d'une longueur de 400 mètres et a engagé les études pour aménager une piste cyclable de 250 mètres linéaires allée du Haurat à Gujan-Mestras. L'idée pour la COBAS est d'inciter les automobilistes à emprunter d'autres moyens de transport pour limiter les émissions de gaz à effet de serre mais également pour désengorger les axes routiers et développer les déplacements domicile-travail.

### Un territoire soucieux de préparer et éduquer les futurs utilisateurs des axes routiers...

L'édition 2014 de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) a consacré plusieurs journées à la sensibilisation des enfants à l'éducation routière avec pour thème « **Les pirates** ». Cette 6<sup>ème</sup> édition « *Des aventures de Baia* » a permis de sensibiliser ces élèves aux notions de développement durable ainsi qu'aux règles de sécurité liées aux déplacements en transport collectif. Tout en permettant de développer la conscience verte de cette jeune population, cette opération est une réelle promotion du réseau de transport existant puisque ces enfants sont les futurs utilisateurs du réseau de transport et sont également de véritables prescripteurs pour l'ensemble de la famille.

### ...Les transports scolaires ont fait peau neuve en cette année 2014

Désormais, l'inscription pour les transports scolaires est dématérialisée. Avec cette possibilité d'un paiement en ligne sécurisé, les parents d'élèves n'ont plus l'obligation de se déplacer pour inscrire leur(s) enfant(s). Indirectement, ce nouveau service témoigne de l'importante volonté de la COBAS à tendre vers une sobriété énergétique puisque chaque année environ 1 800 inscriptions sont comptabilisées au siège de la COBAS. Ainsi, grâce à la dématérialisation, c'est autant de déplacements évités.

### ...Une haute qualité énergétique dans les constructions des bâtiments

#### Un « EKLA » de culture teinté de protection de l'environnement...

En cette année 2014, La commune du Teich a vu fleurir sur son territoire un pôle culturel. L'« **EKLA** », cette structure extrêmement qualitative et fonctionnelle, représente l'ambition que se donne la COBAS en matière de politique culturelle. Composé d'une médiathèque, d'une salle de spectacle et d'une école de musique, cet espace a été construit avec des matériaux respectueux de l'environnement et selon les normes imposées par la réglementation thermique 2012. Cet équipement d'envergure se veut être une

construction à l'architecture moderne capable de faire face aux événements climatiques les plus défavorables. Ce nouvel espace qui s'intègre parfaitement dans son environnement, bénéficie d'une isolation thermique par l'extérieur et d'une isolation phonique intérieure. De par ces spécificités, l'EKLA est considéré comme un espace ayant des vocations sous-jacentes. En effet, il participe à la cohésion sociale entre les générations mais également à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie. Aussi, cette construction se voulant moins énergivore, est le témoin d'un avenir durable, avenir dont la COBAS s'efforce d'anticiper les enjeux.

### ...Jules ferry

L'année 2014 c'est aussi l'année de la jeunesse puisque la COBAS, compétente en matière de construction scolaire, a déposé le permis de construire pour la future école primaire Jules FERRY. L'école va être entièrement détruite et les nouveaux locaux seront répartis sur un rez-de-chaussée et un étage. Le bâtiment sera orienté Nord-Sud sans empiéter sur les limites de l'ancienne école. Le premier étage servira de barrière acoustique tant pour les riverains que pour l'école elle-même. Le début des travaux est prévu pour l'été 2015. Soucieux de préserver le cadre de vie ainsi que l'espace environnant, tout arbre supprimé sera systématiquement remplacé par des arbres à feuillage persistant.

### Des logements sociaux et soucieux de la protection de l'environnement...

La COBAS, compétente en matière d'habitat, a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH) en conseil communautaire du 16 décembre 2010. Etabli jusqu'en 2015, ce PLH a pour objectif initial la production de 725 logements neufs par an dont 236 logements aidés. Dès lors, 3 093 logements privés ont été créés depuis 2010 dépassant ainsi les objectifs de production du territoire fixé à 2 936 logements privés pour l'ensemble des quatre communes. D'autre part, 1 202 logements sociaux ont été créés sur le territoire depuis l'entrée en vigueur du PLH dont l'objectif principal est d'atteindre les 1 415 constructions d'ici 2015. Avec un rythme soutenu de 823 logements réalisés par an, 76 % de l'objectif global initial est déjà atteint. Cette année 2014 a vu la construction de 540 logements répartis comme suit :

- 153 logements à Arcachon
- 144 logements à La Teste de Buch
- 130 logements à Gujan-Mestras
- 113 logements au Teich

Au-delà de l'obligation réglementaire à laquelle les EPCI sont assujettis, la communauté d'agglomération fait de ces logements sociaux, un prisme pour un avenir durable. En effet, les résidences « Coste » et « Les pins de ruade » de la commune de Gujan-Mestras, composées de logements collectifs et de maisons individuelles, se sont adaptées aux spécificités du territoire en s'inspirant d'une architecture proche de celle

des cabanes ostréicoles. En utilisant le bois comme matériau principal de l'ossature des bâtiments, la COBAS poursuit et acte sa volonté de préserver son cadre de vie et ainsi d'anticiper la lutte contre le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre des constructions dont elle a compétence.

Aussi, l'ensemble des logements sociaux est labélisé HPE et THPE. L'énergie solaire est de mise en cette année 2014 puisque ces constructions bénéficient de l'eau chaude sanitaire solaire en vue de permettre la plus grande économie sur les charges locatives.

Ce parc immobilier est à l'intersection du respect de plusieurs principes de développement durable. Outre le fait qu'il favorise la diminution des gaz à effet de serre, préserve les ressources grâce à une bonne isolation naturelle, il constitue un vecteur-force de développement économique. En effet, ces grands chantiers basés en circuit court ont permis à de nombreuses entreprises d'être associées aux projets. Ce faisant, ces logements sociaux sont la représentation de l'existence d'une cohésion sociale entre les territoires, moteur d'un avenir durable.

L'année 2014 a été l'occasion de lancer la consultation pour l'étude et la réalisation du nouveau Plan Local de l'Habitat pour la période 2016-2021.

## **Chapitre 2 – Transformer les modes de consommation en réduisant les**



### **besoins et les productions et en exploiter les richesses**

*Réduire les besoins participe également à une dynamique de développement durable et responsable puisque le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !*

[Tapez le texte]

En somme, le déchet est le véritable problème de l'homme malgré le fait que l'homme produit lui même des déchets naturels. Une accumulation des déchets engendre quatre types de nuisances incontournables :

- Une dégradation du cadre de vie causée par les nuisances visuelles ou olfactives ;
- Un impact économique dû à la perte de l'attractivité d'un site suite à une dégradation du cadre de vie ;
- Un risque sanitaire suite aux blessures (tessons de vert, seringues), aux intoxications (pollution des eaux, de l'air) et aux maladies (proliférations bactériennes) ;
- La pollution de l'environnement et les dégradations écologiques lors de l'eutrophisation des milieux.

Plus indirectement, les déchets sont le reflet de la société de consommation et de son exploitation des ressources naturelles et énergétiques. Leur traitement dans un but de valorisation est un moyen de compenser l'épuisement de ces ressources et les dégradations liées à leur exploitation.

## **Les mers et océans restent les seuls témoins des erreurs que nous avons pu commettre dans le passé...**

En effet, chaque seconde, 100 tonnes de déchets (sur les 4 milliards produits annuellement) finissent en mer, dont une grande partie est constituée de matières plastiques. « Les larmes des sirènes »... voilà comment l'Ifremer a surnommé les milliards de microdéchets existant dans les mers et océans.



## **Dès maintenant découvrez comment la COBAS insuffle une dynamique de développement responsable à travers sa volonté de réduire les besoins à la source**

La COBAS dispose de la compétence globale en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés en vertu du cadre législatif défini par les articles L 2224-13 et L 2224-14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Outre ce cadre législatif pré-défini, la COBAS a signé en 2011 un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Ce partenariat permet à l'Agglomération de faire vivre cette compétence de manière concrète, un peu plus chaque année, à travers un éventail d'actions de natures différentes réunissant les professionnels, la population, les associations. La prévention, la sensibilisation, l'information et l'éducation constituent le cadre de référence des actions établies dans le cadre de cette compétence.

[Tapez le texte]

Notre territoire, soucieux de la prévention des déchets, avait pour objectif initial de réduire de 7% les ordures ménagères sur le territoire. Pour ce faire, le PLPD se compose d'actions à degré d'impact différents, offrant à la collectivité les moyens de s'organiser autour d'actions favorisant la sensibilisation et l'information de la population et des professionnels présents sur le territoire. Ce panel d'actions aide au développement d'une prise de conscience collective, indispensable à la préparation d'un avenir durable.

## Un territoire témoin de la prévention des déchets et de leur valorisation en matière première...

### ...La prise en main des déchets verts / assimilés et de leur valorisation : une lutte sans précédent contre le gaspillage alimentaire et général

L'une des actions emblématiques du PLDP est la promotion du compostage qu'il soit **individuel ou collectif**. L'objectif de cette action est la réduction des déchets de cuisine et des débris de jardin avec comme toile de fond la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets verts. *In fine*, cette action est certainement l'un des meilleurs témoins et indicateurs d'un changement dans la conscience collective. Basé uniquement sur le volontariat, cette distribution de composteurs permet à notre collectivité de jauger la détermination de la population à s'inscrire dans un avenir durable.

### Du compostage individuel...

La distribution de composteurs individuels s'est mise en place dès 2005 et depuis 2011 des actions ponctuelles sont mises en place chaque année afin de distribuer les composteurs lors de matinées consacrées exclusivement à la sensibilisation et à la formation au compostage. Outre ces matinées spécifiques, les composteurs sont disponibles chaque jour au Centre Technique de la COBAS (sous présentation d'un justificatif de domicile et de 10 euros). Les habitants sont accueillis par la cellule administrative afin de procéder au règlement et sont ensuite invités à signer une charte d'engagement avant de récupérer leurs composteurs. Au cours de ces matinées, un stand sur le gaspillage alimentaire a été installé également pour conseiller les usagers sur les gestes à adopter pour limiter le gaspillage alimentaire. En 2014, 437 composteurs ont été vendus dont 75 lors de la matinée de distribution du 24 mai 2014. Au total sur l'année 3, 697 composteurs ont été vendus pour un coût supporté par la COBAS de 21 913€ (composteurs, chartes et communication) (3<sup>ème</sup> trimestre 2013 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2014). Depuis 2005, près de 6 000 composteurs ont déjà été distribués.

### ...Au compostage collectif

Devant le succès des composteurs individuels, la COBAS s'engage parallèlement, depuis 2014, à développer le compostage collectif :

- Les structures collectives comme les **établissements scolaires et les établissements pour personnes âgées** sont d'importants producteurs de déchets. Développer un partenariat avec ces structures correspond parfaitement aux aspirations de l'Agglomération en matière de réduction de déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Aussi, cette démarche demande l'investissement de tous, facteur important pour développer une conscience collective et une sagesse énergétique. Les premières rencontres avec les structures ont eu lieu en décembre 2014.

[Tapez le texte]

À ce jour, sept partenaires désirent participer à cette action emblématique. Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les structures scolaires est une action bénéfique sur le long terme. En effet, les jeunes sont de véritables prescripteurs pour l'ensemble de la famille et sont les futurs citoyens de demain. Ainsi, la COBAS aspire à éduquer ces jeunes enfants au gaspillage alimentaire afin d'augmenter les possibilités d'un changement de comportement face aux enjeux sociétaux et environnementaux.

- Parallèlement, la COBAS a commencé à développer la démarche du **compostage en « pied d'immeuble »** à la Règue Verte, en partenariat avec Gironde Habitat. L'objectif étant d'accompagner les habitants vers une démarche éco-citoyenne et de contribuer à la réduction des volumes d'ordures ménagères en valorisant les bio-déchets. Le compost obtenu sert de terreau pour les bacs à fleurs et le jardin partagé de l'espace de la Règue Verte où pas moins de 1 500 habitants sont concernés. Les résidents peuvent également utiliser le compost pour nourrir leurs jardinières et plantes d'intérieur de manière écologique. De plus, le compostage des épluchures, fanes de légumes, coquilles d'œuf, marc de café... permet de réduire sensiblement le contenu des poubelles.

En compostant nos déchets organiques, nous pouvons alléger notre poubelle de 104 kg par an et par personne soit 32% des déchets ménagers et assimilés. Le compostage est un processus simple et naturel, accessible à tous. En ce sens, des bio-seaux ont été distribués aux habitants volontaires. Si la démarche n'en est encore qu'à ses prémices, l'Agglomération souhaite organiser une première formation le 24 janvier 2015 auprès des habitants volontaires afin de sensibiliser au tri des déchets et au compostage pour garantir la bonne tenue de l'aire partagée. Cette formation sera l'occasion de poursuivre la distribution des bio-seaux.

- Les campings sont également concernés par le compostage collectif puisqu'un partenariat s'est mis en place entre la COBAS et le camping de la forêt situé sur le territoire de La Teste de Buch. Tout en contribuant à la réduction des tonnages d'ordures ménagères du camping, il s'agit, autant que faire se peut, de faire prendre conscience de l'intérêt du tri aux touristes et ainsi de les impliquer dans une démarche de prévention des déchets et de préservation de l'environnement. Cette action a été mise en route dès juillet 2014 à titre expérimental en attendant de voir si cela pouvait être mis en place de manière définitive. La COBAS a ainsi installé 107 bio-seaux dans chacun des mobil-homes ainsi que deux composteurs collectifs.

Le principe est simple, à chaque arrivée de touristes, le camping informe de la mise en place des bio-seaux pour les déchets de cuisine et présente l'aire de compostage partagée installée sur le site. Cette démarche a été très bien perçue par les touristes qui ont pour la grande majorité utilisée

[Tapez le texte]

le bio-seau. Un bilan très positif pour l'Agglomération puisque sur deux mois, l'équivalent de 4 composteurs a été rempli ce qui représente 1600 litres de bio-déchets soit 640kg de déchets environ.

### **À savoir :**

La COBAS a démarré un partenariat avec le restaurant mobile « Food Truck » à La Teste de Buch en mai 2014. Le but est simple, ce restaurateur installé dans un camion cuisine des sandwiches/plats chauds à partir de légumes frais en les servant dans des contenants recyclables/compostables. Inscrit dans une démarche écologique, il a souhaité pouvoir valoriser ses bio-déchets et sa vaisselle compostable. Il dépose ainsi tous ses déchets dans un bio-seau que nous lui avons mis à disposition et vient le vider dans les composteurs du Centre Technique deux fois par semaine. Cette démarche est positive puisque entre mai et décembre 2014 pas moins de 245 kg de déchets ont été valorisés

### **En passant par la sensibilisation...**

La 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine Européenne du Développement durable (SEDD) qui s'est déroulée du 31 mars au 4 avril 2014 était consacrée à la réduction des déchets verts. La COBAS en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde est intervenue sur les déchèteries du territoire afin de sensibiliser les usagers à la réduction des déchets verts via le compostage et le jardinage écologique.

L'objectif de cette opération était d'aller à la rencontre des usagers des déchèteries afin de communiquer, échanger et sensibiliser sur ces deux thèmes avec le soutien d'un guide fourni par le Conseil Général de la Gironde « Guide du jardinage écologique » et « Les gestes simples pour un jardin économe et sain ». Le bilan est très encourageant puisque 502 personnes ont pu être sensibilisées et 1 004 guides ont été distribués.

## **...Entre don, réemploi et recyclage : les prémices d'un cycle durable et la volonté de mettre fin à l'obsolescence programmée**

### **Quelques jours pour s'informer, communiquer, apprendre et échanger...**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) s'est déroulée du 22 au 30 novembre 2014 avec pour thème « **Réduire les déchets, Réutiliser les ressources et Recycler les matériaux** ». Avec le soutien du CG 33 et de l'ADEME, la COBAS a organisé cette initiative dans l'objectif d'inciter à la réduction des déchets et de donner les clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

**Cette édition a permis de proposer des ateliers atypiques comme :**

[Tapez le texte]

- La réparation/rénovation de meubles au CCAS du Teich, de Gujan-Mestras et d'Arcachon avec la participation de l'association ESSOR ;
- La création d'œuvres à partir d'objets recyclables au sein de l'ALSH de la COBAS. Atelier animé par Madame GLOND, artiste, auprès d'enfants de 8 à 12 ans. Par ailleurs, un goûter 0 emballage a été proposé aux enfants ;
- La fabrication de meubles à partir de palettes en bois usagées au centre social de la Règue verte ;
- La fabrication de produits écologiques animée par un intervenant de VERDICITE à Gujan-Mestras et à La Teste de Buch dont le but était de sensibiliser le public à l'utilisation de produits écologiques pour nettoyer toute la maison à moindre coût et de manière écologique ;
- Un atelier créatif à l'ALSH permettant de donner une seconde vie aux objets de la vie quotidienne.

**Parallèlement, plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées sur des thèmes de différentes natures :**

- Sensibilisation au tri et aux éco-achats dans la galerie marchande de Leclerc à La Teste de Buch et d'Hyper U à Gujan-Mestras (Chariot mini-maxi déchets, filières de recyclage, compostage, livrets de recettes de cuisine avec les restes) ;
- Sensibilisation sur le thème du compostage et du jardinage écologique dans les déchèteries ;
- Sensibilisation auprès des usagers des déchèteries d'Arcachon, de La Teste de Buch, de Gujan-Mestras et du Teich.

### **...Accompagner les associations et entreprises vers la voie d'un développement économique durable**

Les services de la COBAS ont mis en relation l'association « **Fringuette** » avec une grande surface située à La Teste de Buch sous la forme d'une convention de partenariat. L'enjeu est à la fois de réduire la production de déchets et également de permettre à l'association de développer sa démarche d'insertion sociale. L'objectif de ce partenariat est que l'association puisse récupérer les produits non comestibles

[Tapez le texte]

invendus ou invendables auprès de la structure commerciale. Ce partenariat témoigne de l'ambition de la COBAS à faire face à des problèmes sociétaux tels que le gaspillage et l'absence totale de recyclage. À l'échelle de notre territoire nous essayons, autant que possible de contribuer à la préservation de notre planète, à travers des actions aussi infimes soient-elles. Ce partenariat, aussi innovant que symbolique participe à la fois au développement économique d'une petite structure mais également, il permet de donner une seconde vie à des matériaux qui se seraient très certainement transformés en déchets. Ainsi, c'est une diminution de la production des déchets et également un geste de plus pour préserver l'atmosphère de la planète Terre.

En avril 2014, à titre expérimental, La COBAS a mis à disposition d'un distributeur de boisson local, une borne à verre permettant de collecter séparément les bouteilles en verre distribuées auprès des débits de boisson du territoire. La borne à verre est vidée deux fois par mois par la COBAS afin d'envoyer le verre en filière de recyclage. Et a permis de collecter 21.5 tonnes de verre (86m<sup>3</sup>). La COBAS met un point d'honneur à être au plus proche du citoyen. C'est en ce sens qu'apparaît cette action de proximité. Notre collectivité met tout en œuvre, année après année, pour renforcer la cohésion générale du territoire à travers ce type d'action.

La COBAS, via les ambassadeurs du tri, a accompagné une entreprise fournisseur de café dans le recyclage de café perdu suite à un important dégât des eaux dans leur entrepôt. Il a ainsi été redistribué aux jardins familiaux de La Teste de Buch afin d'être réutilisé comme paillage. Cette action a permis à la COBAS de valoriser trois tonnes de déchets non ménagers.

Les ambassadeurs du tri travaillent avec une entreprise de menuiserie générale dans la réutilisation de ses déchets de palettes de bois. Ces déchets sont récupérés et réutilisés par les services mais aussi par le centre social de la Règue Verte qui développe une aire de compostage partagée. À ce jour ce sont près de 4 m<sup>3</sup> de déchets de palettes de bois qui ont été réutilisés soit environ 1 tonne de déchets non ménagers.

## **Le soutien de la COBAS aux manifestations locales : l'éco-exemplarité...**

Lors de manifestations locales organisées sur le territoire, la COBAS peut intervenir par le biais d'un stand « Prévention et Tri ». Ces manifestations sont l'occasion de sensibiliser et de former les organisateurs de ces moments locaux. Ces interventions permettent plusieurs choses. D'une part elles sont l'occasion de sensibiliser au plus près les différents publics et de rendre compte de l'importance des gestes du quotidien dans la gestion et le tri des déchets. D'autre part, la présence de la COBAS permet de présenter au public les actions mises en place sur le territoire comme par exemple la vente de composteurs individuels et ainsi montrer à la population le degré d'investissement de la COBAS dans la prévention des déchets. Enfin, les organisateurs de ces manifestations peuvent se voir prêter des bacs de collecte d'ordures ménagères et des déchets recyclables ainsi que des fûts dédiés à la récupération des huiles alimentaires.

En 2014, les services de la COBAS auront été présents sur de nombreuses manifestations soit à travers un stand sur le tri et la prévention soit par le biais d'une sensibilisation en amont de la manifestation. Nous

[Tapez le texte]

avons participé à des manifestations comme Pyla en Fleurs, le nettoyage des plages océanes, Beach Day, l'accueil des nouveaux arrivants sur les quatre communes, le nettoyage des forêts, le CROSS du Sud Ouest, Gujan en fêtes, nettoyage de l'île aux oiseaux, animations dans les campings, la fête de la chasse et de la pêche, Cazaux lac en fête, les fêtes de Cazaux Olympique rugby, Cazaux fêtes du bourg, etc.

Ces actions de proximité représentent un atout majeur pour notre territoire. En effet, le bilan de ces manifestations montre la volonté de la population de s'investir sur le territoire. Ces actions sont un succès puisque elles ont permis de sensibiliser et de former pas moins de 15 248 personnes. En ce qui concerne la quantité de déchets collectés, triés et valorisés, **les résultats sont plus que probants :**

En ce qui concerne les manifestations locales, l'année 2014 a été l'année de l'innovation. La COBAS, en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine, a initié un premier test de récupération des coquilles d'huitres consommées lors des manifestations locales. Les fêtes du Port de La Teste de Buch ont servi de témoin et le bilan est très positif puisque cette démarche a remporté un franc succès.

### **Quantité de déchets collectés**

[Tapez le texte]

## ...La prévention du déchet à la source

L'action « **STOP PUB** » a évolué en cette année 2014 grâce à une importante campagne de distribution. Initiée en octobre 2012, cette action propose aux habitants volontaires de déposer les autocollants STOP PUB sur leurs boîtes aux lettres afin de diminuer les tonnages de journaux et magazines collectés en porte à porte. Une campagne de distribution de l'autocollant annexé au « guide de tri et de prévention » accompagnant le magazine « Naturellement COBAS » a eu lieu en juillet 2014. C'est ainsi que 36 000 exemplaires ont été distribués induisant une réduction de 2 % de la collecte de journaux et magazines en porte à porte par rapport à la même période sur l'année 2013. Entre 2012 et 2014, le nombre de STOP PUB sur les boîtes aux lettres est passé de 5 075 à 7 020, soit une augmentation de 27 %. À ce jour, 28 % des boîtes aux lettres possèdent un autocollant STOP PUB.

À l'heure actuelle, le problème auquel la COBAS fait face se situe au niveau des producteurs d'imprimés non sollicités qui n'entendent pas le concept. Le constat est clair, il y a un non respect de l'autocollant STOP PUB par les distributeurs. C'est ainsi que l'on constate une augmentation de 10 % entre 2013 et 2014 du volume de collecte en porte à porte des imprimés non sollicités.

## L'optimisation du tri sélectif...

### ...Des améliorations intérieures

En premier lieu, concernant les installations, les études de programmation en vue de la création d'un nouveau centre technique ont été lancées au cours de l'année 2014. De plus, l'ensemble des déchèteries de la COBAS a subi d'importants travaux de réfection et de mise aux normes :

- Réhabilitation de la clôture de la déchèterie de Gujan-Mestras ;
- Mise en place d'un séparateur d'hydrocarbure au Point-Verts d'Arcachon ;
- Pose de nouveaux gardes-corps réglementaires au Teich.

[Tapez le texte]

En second lieu, concernant le fonctionnement et l'organisation du service, des actions efficaces ont émergé. De plus, le pôle environnement et gestion des déchets a fait l'acquisition de nouveaux équipements de collecte pour une gestion des déchets toujours plus optimale :

- Un ensemble routier composé d'une benne à ordures ménagères de 16 m3 environ équipée d'un lève-conteneur sur châssis 19 tonnes ;
- Un ensemble routier composé d'un châssis de 26 tonnes équipé d'un bras hydraulique pour levage de bennes amovibles de 12 m3 à 40 m3 ;
- Une benne de petit volume permettant la collecte en rue étroite ;
- Des nouveaux bacs de collecte ;
- Location d'un broyeur électrique pour les déchets végétaux et mise en place d'un transformateur tarif vert au centre de transfert ;
- Extension de la collecte séparative des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) sur la déchèterie de Gujan-Mestras ;
- Construction d'une 2<sup>ème</sup> trémie pour recevoir les déchets recyclables au centre de transfert.

### Pour une exemplarité extérieure...

En 2014, 3 020 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 38 kg/hab./an (population DGF). La performance de collecte du verre a augmenté de + 1,4 % entre 2013 et 2014. Elle est supérieure à la moyenne nationale (29 kg/hab./an [source : ADEME 2011]). Pour continuer à parfaire la collecte du verre, sept nouvelles colonnes enterrées ont été mises en place, portant le parc actuel à 44 colonnes enterrées.

En partenariat avec COREPILE, la COBAS a mis à disposition des bacs à piles dans les établissements scolaires volontaires du territoire mais aussi au sein des déchèteries. Actuellement, 27 structures disposent un bac à piles. Étant entendu que COREPILE se charge de collecter les piles. En 2014, pas moins de 3 631 kg de piles ont été collectés pour être valorisés. La mise en place des bacs à piles sera développée sur les sites volontaires du territoire afin d'augmenter les volumes de collectes de piles.

Collecte 2012	Collecte 2013	Collecte 2014
2 817 Kg	4 550 Kg	3 631 Kg

[Tapez le texte]



Enfin, la COBAS s'est également investie dans une action à double vocation à travers la distribution d'un Flyer « Horaire de collecte pour les particuliers ». Tout en informant sur les horaires de fonctionnement du service de collecte, ce document présente les cinq gestes à adopter pour avoir une éco-attitude.

## Focus sur l'année 2014

### ...Nos Guides Composteurs

Consciente de l'importance de la prévention des déchets, la COBAS a mise en place une action depuis 2012, ayant vocation à former des personnes au compostage et pour certains d'entre eux rejoindre le réseau de « Guides composteurs ». L'objectif est simple, lors de la vente de composteurs, la COBAS propose aux nouveaux acquéreurs de bénéficier d'une formation au compostage afin d'avoir toutes les informations nécessaires à la bonne tenue des composteurs et l'obtention d'un bon compost. L'année 2014 s'est concrétisée par trois journées de formation où 32 nouveaux Guides composteurs ont suivi la formation au centre technique de la COBAS avec l'appui d'un formateur du Conseil Général de la Gironde. Depuis l'année de mise en route, pas moins de 111 personnes constituent le réseau des Guides Composteurs.

### Et nos Ambassadeurs du Tri constituent un réseau important de sensibilisation...

Les ambassadeurs du tri de la COBAS sont des agents de proximité, chargés de promouvoir et sensibiliser les ménages du territoire au tri des emballages recyclables afin d'améliorer la collecte des déchets. Ayant reçu mandat de la COBAS, les ambassadeurs ont pour rôle de réaliser des contrôles du respect des consignes de tri et sont habilités à contrôler le contenu des bacs spécialement dédiés aux déchets recyclables.

Depuis le début de son programme, la COBAS, à travers les ambassadeurs du tri, mène une campagne de sensibilisation auprès des établissements scolaires pour la prévention et le tri des déchets. Ces journées sont l'occasion de sensibiliser le jeune public dans les écoles maternelles et primaires mais aussi les collèges et lycées de la COBAS au tri des déchets, et de faire prendre conscience à ce public de l'intérêt du tri et de la prévention pour la préservation de notre environnement.

Concrètement, l'ambassadeur du tri se rend à l'école pour une animation d'une durée d'une heure. Il installe le matériel d'animation destiné aux enfants et reçoit les classes ainsi que des membres du personnel éducatif. Tout le monde est sensibilisé au tri, au compostage des déchets et au réemploi dans la convivialité et la bonne humeur. À la fin de chaque intervention, un guide du tri et un magnet sont distribués

à chaque enfant. Une visite du centre de valorisation des déchets au Teich peut avoir lieu si la structure en a fait préalablement la demande.

L'année 2014 a été positive puisque des animations ont eu lieu dans 44 établissements scolaires où 1 107 élèves et 50 personnes du corps enseignant ont pu être sensibilisés. Aussi, 244 élèves ont pu visiter le centre de valorisation.

### **...Nous aidons les enfants à préparer leur avenir durablement**

La COBAS porte un intérêt majeur à la jeune population, considérée comme les futurs citoyens de notre territoire. L'avenir de cette jeunesse est encore malléable, c'est pourquoi la COBAS a décidé de commencer à initier ce public à la pratique du tri des déchets dès le plus jeune âge pour plus d'efficacité. Avec pour objectif sous-jacent d'optimiser la collecte sélective, les ambassadeurs de tri se sont rendus dans chaque établissement afin de délivrer des mini-bacs et par la même occasion rappeler les consignes de tri. C'est ainsi que dans chaque classe et à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), ont été distribués :

- 1 bac de 35 litres cuve grise couvercle gris pour les déchets non recyclables ;
- 1 bac de 35 litres cuve grise couvercle jaune pour les déchets recyclables ;
- Brochures rappelant les consignes de tri.

Le bilan est plus qu'encourageant mais reste tout de même mitigé. En effet, 488 mini bacs ont été distribués dans 48 structures des quatre communes de la COBAS. Si la démarche a connu un franc succès auprès de l'établissement LAFONT (Cazaux), qui a multiplié son nombre de bacs de déchets recyclables. Le point positif est que les enfants respectent parfaitement le tri mais le point noir se situe au niveau du non-respect des gestes de tri par les personnes en charge de l'entretien. Des actions correctives sont envisagées pour l'année 2015 comme la sensibilisation auprès des personnels d'entretien et l'identification systématique des bacs afin d'assurer le suivi de l'action en matière de tonnages d'ordures ménagères évités.

### **Et nous donnons la possibilité aux enseignants de devenir de véritables prescripteurs auprès de leurs élèves...**

Afin de rappeler et de proposer à toutes les structures scolaires, les actions et animations mises en place à destination du jeune public, la COBAS leur a adressé un courrier présentant un programme pédagogique à mettre en œuvre avec les enseignants. Ce programme rappelle les sessions de sensibilisation par un

ambassadeur du tri, mais aussi la mise en place de bacs à piles pour les établissements non équipés et enfin le compostage partagé. Ce courrier a également été l'occasion de présenter de nouvelles actions comme le lombricompostage. Cette démarche a été bien accueillie par les établissements puisqu'une quinzaine d'écoles a déjà fait les demandes de différentes actions.

## L'eau : bien plus qu'un enjeu, une nécessité humaine...

### ...Une ressource gérée avec anticipation et optimisation

En 2014, la COBAS a mis en œuvre une sectorisation sur le territoire afin de lutter plus efficacement en termes de recherche de fuite. Ce travail en amont permet d'anticiper d'éventuelles fuites, de cibler plus facilement et ainsi d'y palier efficacement en cas de problème.

Soucieuse de maintenir les équipements d'eau potable en bon état, la COBAS a poursuivi son plan de renouvellement des anciennes canalisations en cette année 2014. La COBAS a procédé à la réfection des étanchéités intérieures et supérieures des deux réservoirs d'eau potable de Pissens ayant une capacité de stockage de 500 m<sup>3</sup>. Les peintures extérieures ont également été refaites. L'objectif de ces travaux d'envergure est d'optimiser la distribution de l'eau potable en évitant les fuites et par conséquent le gaspillage de la ressources et les pertes financières. Ce programme de renouvellement va se poursuivre sur l'année 2015 où de nombreux branchements et canalisations seront changés.

### « L'eau est le miroir de notre avenir » *Gaston Bachelard...*

Si l'importance de l'eau pour la vie n'est plus à démontrer, la COBAS s'investit en permanence pour optimiser la gestion de l'eau potable. En effet, face à l'enjeu quantitatif de la ressource en eau, l'optimisation des usages doit rester une priorité. Conscient qu'à l'échelle mondiale de nombreuses pressions sont exercées sur nos ressources en eau, le territoire se mobilise dans l'objectif de changer les comportements des consommateurs au quotidien. C'est ainsi que la COBAS distribue des kits hydro-économiseurs d'eau aux personnes qui le désirent. En distribuant ces kits, la COBAS donne la possibilité à la population de devenir un acteur incontournable de la gestion de la ressource.

À l'échelle planétaire, l'eau reste une ressource précieuse et protégée notamment due à l'aspect quantitatif, très problématique à l'heure actuelle. Volontaire pour s'inscrire dans cette lutte sans précédent, la COBAS s'est investie dans le déploiement de compteurs télé relevés dans les bâtiments communaux, COBAS et gros consommateurs. L'objectif est de permettre aux collectivités locales de contrôler au quotidien leur consommation et également de prévenir d'éventuelles fuites par le biais d'un portail internet. Cette action est bénéfique sur le long terme puisque cela contribue à la baisse du prélèvement d'eau potable et préserve ainsi la ressource. Fort de son avantage, ce dispositif sera étendu à l'ensemble des usagers de la COBAS lors du renouvellement de la délégation de service public de l'eau.



### **Chapitre 3 – Faire naître l'économie de demain**

*Faire naître l'économie de demain c'est également participer à la cohésion sociale entre les territoires et les générations !*

Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économique un moyen et l'environnement une condition. Le développement se veut « durable » dès lors qu'il est conçu de manière à en assurer la pérennité du bénéfice pour les générations futures.

L'accroissement des inégalités sociales et économiques entre territoires, entre individus et entre générations constituent un défi pour nos sociétés face aux risques d'exclusion sociale et de persistance de la pauvreté dans les territoires en développement comme dans les économies avancées. La cohésion sociale suppose de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés, entre territoires et de s'efforcer de mettre en œuvre un juste partage des richesses.

Lutter contre les inégalités est l'affaire de tous et notamment celle des Nations-unies. En ce sens, En septembre 2000, les dirigeants du monde se sont engagés à réaliser huit Objectifs du Millénaire pour le

Développement<sup>2</sup> (OMD) d'ici à 2015. Ces objectifs visaient à réduire la pauvreté de moitié, à stopper la diffusion du VIH/sida et à offrir l'éducation primaire pour tous. Pour continuer ce travail, le Secrétaire général<sup>3</sup> a lancé diverses initiatives et notamment le défi « Zéro Faim ». En effet du 25 au 27 septembre 2015, les 193 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies<sup>4</sup> (ONU) se réuniront en vue d'adopter un programme d'action mondiale « pour les **populations**, la **planète** et la **prospérité**, qui cherche également à consolider la paix universelle dans une plus grande liberté. Tous les pays mettront en œuvre ce Programme dans le cadre d'un partenariat collaboratif ». Etant entendu que ce nouveau programme entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et que l'idée sous-jacente est l'éradication de la pauvreté dans le monde.



Découvrez maintenant comment la COBAS propose de renforcer la cohésion sociale en préparant l'économie de demain

Le développement économique constitue l'une des pierres angulaires des priorités d'actions de la COBAS. Favoriser l'innovation, l'emploi et la création d'entreprises sont les maîtres-mots de cette politique en développement constant.

## Soutenir les filières locales en les aidant à développer leur essor économique...

### ...Du nouveau pour les produits frais et locaux

Compte tenu des spécificités de notre territoire, la COBAS a souhaité mettre en valeur les productions locales à travers son outil de formation que représente Bassin Formation. Cette structure constitue un véritable pôle multi-métiers composé d'un Centre de Formation des Apprenti(e)s (CFA), d'un Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) et d'une activité de formation professionnelle continue.

<sup>2</sup> Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, les dirigeants du monde entier se sont réunis aux Nations-unies pour élaborer un projet ambitieux destiné à combattre la pauvreté sous toutes ses formes. Cette vision qui s'est traduite en huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a constitué le cadre commun de développement mondial lors des quinze dernières années (2000 – 2015).

<sup>3</sup> Monsieur Ban Ki-moon, diplomate et homme politique sud-coréen, il est l'actuel et huitième secrétaire général des Nations unies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

<sup>4</sup> ONU : Organisation des Nations Unies : organisation intergouvernementale fondée en 1945 après la Seconde Guerre Mondiale pour remplacer la société des nations en vue d'arrêter les guerres entre pays et fournir une plateforme de dialogue. 193 pays sont membres de l'ONU et ont ratifié la charte de l'ONU. L'ONU comporte plusieurs organismes annexes pour mener à bien ses missions. Sa finalité première est la paix dans le monde.

Dans un contexte national et local de développement économique en baisse, cette structure a l'ambition d'adapter ses activités aux évolutions. C'est en ce sens que Bassin Formation a lancé la mise en place de nouveaux partenariats sur les métiers de la vente de produits frais et de produits de la mer dans le cadre de son activité de formation continue. Ces nouveaux partenariats aboutiront au lancement de formations qualifiantes en vente de produits frais et de produits de la mer.

### **Bassin Formation représente les produits locaux de notre territoire...**

Forte de sa motivation à vouloir forger un développement économique durable, la COBAS était présente au salon CHR Métiers de bouche (5 au 7 octobre 2014), représentée par Bassin Formation avec un stand « Pêche et Mer ». Ce salon a été l'occasion de mettre en exergue nos filières locales, notamment à travers les produits de la pêche et les savoir-faire locaux. Cette présence s'avérait indispensable, en ce sens qu'elle a permis et permettra à l'avenir de consolider un esprit et un savoir-faire partenarial réunissant les acteurs professionnels arcachonnais. *In fine*, ce fut également l'occasion de donner envie aux professionnels de former un apprenti et également de motiver les jeunes à entrer dans les métiers de la poissonnerie.

Ce projet a pu voir le jour grâce au concours du Fonds Européens de la Pêche (FEP) qui permet à Bassin Formation de piloter le projet pour le collectif unissant divers acteurs économiques, tous présents sur le stand, lors du salon (Le comité départemental des Pêches et de la Mer de la Gironde, les Pêcheurs d'Aquitaine, La Halle à marée du port de pêche, l'Union Nationale des Poissonniers de France, Des professionnels mareyeurs, poissonniers, transformateurs).

### **...Un territoire motivé pour laisser place à l'innovation et l'emploi**

« BA2E » est le sigle d'un projet mobilisant les trois intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre autour d'un enjeu commun qu'est le développement économique. Ce projet, porté par la COBAS, représente l'intérêt que porte le Pays à agir toujours plus en faveur de l'accueil et du développement des entreprises. Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2014 a été lancée la mission de préfiguration pour le lancement de cette Agence de Développement Economique. La COBAS souhaite avant tout se positionner davantage en tant que facilitateur de développement économique, tant en termes de mobilisation de moyens, d'acteurs, de partenaires, qu'en termes d'accompagnement et de coaching gagnant/gagnant avec les acteurs économiques.

L'objectif de cette agence est d'optimiser l'emploi et le développement économique du territoire en créant des conditions favorables à l'implantation des entreprises. L'agence constituera un outil partagé de coordination et d'assistance pour l'ensemble des acteurs économiques locaux notamment à travers un accueil spécifique, des conseils structurés, la mise en place de partenariat avec les acteurs du développement économique. Aussi, cette structure se dotera d'un site internet afin de faciliter l'installation des entreprises. De facto, celui-ci recensera et permettra de géolocaliser les disponibilités foncières

économiques sur les 17 communes du Pays. Tout en permettant d'avoir une vision globale de la vie économique et des possibilités d'implantation, il centralisera les informations sur les filières du territoire, les différentes formations, l'habitat, le transport, les pépinières d'entreprises, le contexte économique, le tourisme ainsi que les voies de communication. En d'autres termes, ce nouvel outil deviendra l'incontournable des jeunes entrepreneurs.

## **Le Pays s'engage pour le soutien des entreprises locales...**

L'année 2014 marque la clôture de la première tranche de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce. En effet, le 28 novembre 2012 fut signée la convention attributive des fonds FISAC, en vue de rendre opérationnel ce programme.

L'année 2014 aura permis d'aider 49 entreprises par le biais de subventions attribuées pour un montant global de 373 290 € dont quatre entreprises du Teich, seule commune éligible de la COBAS. Pour un montant global de 46 200 €, le volet des actions collectives comprenait :

- La réalisation d'affiches et de flyers en vue de promouvoir le programme ;
- La promotion des marchés présents sur le territoire du Pays, visant à maintenir leur fréquentation en hors saison ;
- Les études d'image individualisées qui ont permis à 33 commerçants de proximité de bénéficier d'un outil normalement réservé aux grandes entreprises. Ces études visaient simplement à mesurer les effets du positionnement de leur entreprise sur sa clientèle ;
- Les diagnostics d'accessibilité font également partis des actions collectives et permettent aux commerçants d'identifier les points de non-conformité de l'établissement, d'obtenir des solutions techniques pour régulariser leur situation et également d'avoir une vision sur un premier chiffrage des investissements éventuels.

Au regard du succès remporté par ce dispositif, un dossier de candidature a été élaboré pour la mise en œuvre d'une 2<sup>ème</sup> tranche en vue de soutenir 50 nouvelles entreprises.

Pour mémoire, les communes d'Arcachon, de Gujan-mestras et de La Teste de Buch bénéficient également de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

## ...Et donner aux Jeunes Créateurs la possibilité de se construire et se développer sur notre territoire

### Des jeunes créateurs...

Comme chaque année depuis 2009, la COBAS est partenaire du challenge du jeune créateur organisé par le Club d'Entreprises DEBA. Ce challenge permet d'accompagner toutes les nouvelles entreprises du territoire.

### ...Aux porteurs de projet

Le service de développement économique couvert par la Pépinière d'entreprises a accueilli, en cette année 2014, plus de 75 porteurs de projet. Ces jeunes créateurs ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, d'un soutien ou d'une réorientation vers les acteurs de développement économique ou même vers un expert selon les cas présentés. Le nombre toujours plus croissant de porteurs de projet démontre sensiblement le potentiel de développement économique de notre territoire. Cet indicateur apparaît favorable du point de vue des politiques mises en œuvre et permet à la COBAS de calquer ses ambitions sur l'évolution de la demande en terme d'implantation d'entreprises.

### En passant par des outils structurés et emblématiques...

Après cinq années d'activités et après avoir vu passer entre ses murs pas moins de 21 entreprises, la Pépinière d'Entreprises accueille à ce jour 8 jeunes pépins dont les secteurs d'activités sont divers et variés. Une fois sous le statut de « Pépin », en plus des outils mutualisés, de la présence d'un personnel qualifié, la Pépinière propose à ces jeunes porteurs de quoi forger et renforcer leurs expériences à travers des sessions de formation et d'ateliers sur différentes thématiques liées à la création et au développement d'entreprises.

*Installée à la pépinière depuis le 15 septembre 2014, « Beyond the sea » est un projet ambitieux qui permet à tout un chacun de se projeter dans l'avenir de manière concrète et innovante. Yves PARLIER, navigateur reconnu internationalement pour ses résultats sportifs dans les courses au large les plus prestigieuses, développe avec son équipe, un projet résolument innovant dans le plus grand respect de l'environnement.*



*Le concept est simple : tracter les plus gros navires marchands et de plaisance à l'aide de la technologie du Kitesurf. Ce projet de traction par cerf-volant vise à utiliser le vent comme seule source d'énergie. De la marine marchande à la grande plaisance, en passant par la pêche ou encore la sécurité, « Beyond the sea » ouvrira de nouvelles perspectives pour tous ceux qui pratiquent la mer. Cette solution sera révolutionnaire du point de vue de l'environnement comme de la sécurité et de l'économie, combinant de multiples atouts qui en feront une solution incontournable pour les navires de toutes tailles. En tirant profit du vent, qui est une énergie 100% renouvelable, ce procédé réduira les besoins énergétiques des navires, tout en diminuant proportionnellement leurs émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, suivant le rendement souhaité, il sera possible, dans de bonnes conditions, de se passer complètement du moteur à explosion, au profit de l'énergie gratuite et écologique qu'est le vent. Avec une réduction de 20% des dépenses en carburant, cette solution offrira une rentabilité à très court terme.*

## **Escompter le développement économique en facilitant l'accès au foncier par les entreprises...**

### **...Aider les nouvelles entreprises à s'implanter**

Soucieuse de maintenir une certaine attractivité afin de fortifier le développement économique du territoire, la COBAS affiche la volonté d'aider les entreprises recherchant un lieu de développement ou d'implantation. À ce titre, la stratégie de développement économique établie en 2009 prévoyait déjà la mise en place d'une base de données sur les disponibilités foncières bâties et non bâties. L'année 2014 a permis de franchir une seconde étape par rapport à l'année 2012, en ce sens qu'une première maquette de cette base de données a vu le jour.

### **Et soutenir les entreprises locales face aux aléas du territoire...**

Aujourd'hui, trois campings situés sur le littoral du Bassin d'Arcachon sur le territoire de La teste de Buch sont menacés par la dune du Pyla qui avance incontestablement vers l'intérieur des terres de plusieurs mètres par an. Force est de constater que ces trois campings constituent une part non négligeable de la capacité d'accueil touristique, ce problème intemporel a amené le territoire à se concentrer sur un programme d'actions sans précédent. Dès lors, en 2012 la commune de La Teste de Buch a été retenue

dans le cadre d'un appel à projet national « Relocalisation », relatif à l'érosion marine. Désormais la ville travaille avec le GIP Littoral Aquitain pour répondre à cette problématique et envisager la relocalisation de ces trois structures touristiques.

**À savoir :** *Par délibération en date du 06 juin 2005, la COBAS avait approuvé l'adhésion au Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain créé par décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 14 septembre 2004. L'Etat, la Région, les Départements et les Intercommunalités du littoral aquitain de son associé au sein du GIP Littoral Aquitain pour porter le Plan de Développement Durable du littoral aquitain. L'Assemblée Générale du 12 décembre 2012 a acté la proposition de reconduction du GIP Littoral Aquitain au-delà de 2013 et prolongé sa durée jusqu'à fin 2020.*

Étant entendu que les premiers constats et enjeux ont été formulés lors du séminaire national du 19 mai 2014 et lors de la journée du 30 septembre 2014. Le rapport de synthèse est attendu pour le premier trimestre 2015. Notre développement économique dépend également des aléas auxquels notre territoire est assujéti. Prendre conscience de l'évolution de ces aléas est l'enjeu de notre territoire. Notre ambition se veut pragmatique, à la hauteur des vulnérabilités du Bassin d'Arcachon, c'est en ce sens qu'un avenir durable se prépare un peu plus chaque jour.

## ...Maintenir l'adéquation entre les besoins et les emplois du territoire

### L'affinage et la réorganisation de l'outil de formation...

Durant l'année 2014, la COBAS a consacré une partie de ses ressources au réaménagement des locaux du pôle multi-métiers de la COBAS. Dans l'optique de rendre la structure plus adaptée et améliorer sa fonctionnalité, tant pour le personnel que pour les jeunes, 18,76 m<sup>2</sup> ont été ajoutés et certains espaces existants ont été réagencés ou cloisonnés. De fait, le cloisonnement d'un ancien atelier a permis la création de cinq salles de classes supplémentaires ainsi que deux bureaux.

D'autre part, l'année 2014 est également marquée par l'installation de l'Antenne du CFA Agricole Départemental de la Gironde sur le site de Bassin Formation. Une structure provisoire qui accueille depuis septembre 2014, 60 jeunes apprentis en CAP Ostréicole et Travaux paysagers et deux classes de

Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA). De même qu'un projet de partenariat plus durable est en cours d'études entre les deux structures.

En juin 2014, s'est achevée la première expérience du Titre professionnel Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale, en partenariat avec la Chambre des métiers. Cette expérience, appuyée sur les ateliers de l'APP, s'est avérée bénéfique étant donné que tous les participants ont obtenu le Titre. De fait, une deuxième promotion a été mise en place en novembre 2014.

En 2011, dans le cadre du Centre de Formation des Apprenti(e)s (CFA), a émergé la nécessité de mettre en place une organisation permettant de proposer davantage de parcours individualisés aux apprenti(e)s qui le nécessitent et ainsi d'accroître la réussite de tout apprenti(e). En janvier 2012, le projet est validé par le Conseil Régional qui accorde un financement avec le concours du FSE, couvrant ainsi 100% des charges impliquant sa mise en place. La première version de ce projet nommé API (Apprentissage en Parcours Individualisés) a vu le jour en septembre 2013 avec en parallèle l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques. Portée par une dynamique positive et constructive, une deuxième version de l'API a émergé en septembre 2014, encore plus audacieuse.

### **...La saisonnalité participe également à l'économie de demain**

Chaque année, le nombre de saisonniers augmente un peu plus. Consciente de cette part non négligeable, la COBAS œuvre tout au long de l'année pour accompagner et faciliter l'accès à l'emploi de cette population importante, notamment à travers sa Maison des Saisonniers. Dans un contexte économique morose, cette structure apparaît comme un facilitateur en termes de recherche d'emploi et contribue ainsi à l'épanouissement de cette population fragile. Créatrice d'un réseau local, régional et national des partenaires actifs, cette structure s'organise toute au long de l'année aussi bien en amont de la saison d'été que celle d'hiver créant une véritable cohésion sociale entre les territoires et les générations.

En cette année 2014, le Salon des Saisonniers, qui s'est tenu le 13 mars, avait pour thème « La diversité des métiers ». Les organisateurs ont constaté une augmentation de fréquentation d'une centaine de personnes par rapport à l'année 2013, preuve que la demande s'accroît d'une année sur l'autre. Le partenariat mer/montagne a permis de proposer des offres en montagne.

En plus de ce salon anticipant le début de la saison d'été, une plateforme d'accueil est ouverte d'avril à septembre afin d'apporter des solutions concrètes aux employeurs et aux personnes à la recherche d'un emploi saisonnier. Les personnes en charge de cet espace constatent que les employeurs s'adressent de plus en plus directement à la maison des saisonniers pour ce qui concerne leurs offres mais également le logement.

Après l'été, la saisonnalité continue pour la COBAS qui a développé un fort partenariat Mer/Montagne (Alpes et Pyrénées). En ce sens, l'opération « Saison toute l'année » consiste à accompagner des jeunes pour une première saison d'hiver. L'année 2014 a permis d'accompagner 24 personnes pour un bilan avoisinant les 90 % d'embauche.

Le plus pour les saisonniers est l'outil développé par la MDS qu'est le **Visa des Saisonniers** permettant d'attester des compétences et des aptitudes développés ce qui facilite considérablement le recrutement à distance voire même la fidélisation.

## **La COBAS s'engage pour favoriser le fonctionnement des infrastructures numériques des entreprises...**

Depuis 2007 et compte tenu de l'importance d'internet de nos jours, la COBAS s'est engagée aux côtés du Syndicat Mixte Gironde Numérique au déploiement du très haut débit sur notre territoire. De fait, après une longue phase d'études et de réflexion partenariale avec les quatre communes, les travaux constituant le tracé principal de la fibre optique se sont déroulés de 2009 à 2011. Ainsi, ce ne sont pas moins de 90 kilomètres de fourreaux accueillant la fibre optique qui ont été déployés sur tous les sites économiques et publics permettant ainsi de constituer l'épine dorsale du futur rayonnement du très haut débit. L'objectif principal de ce programme est de servir et doter le milieu économique d'un outil des plus performant.

Afin de compléter ce dispositif d'avenir la COBAS s'est lancée dans une démarche d'amélioration de la couverture ADSL sur le Sud Bassin en mettant en place des nœuds de raccordement (NRA) afin de permettre une augmentation du débit à destination de l'utilisateur. L'année 2014 a permis la mise en place de quatre nœuds supplémentaires permettant à 2 000 foyers d'en bénéficier. L'aspect qualitatif du débit Internet paraît nécessaire voire indispensable pour un développement économique harmonieux. Ayant la ferme volonté de continuer cette démarche, la COBAS a lancé une étude pour installer trois autres NRA au cours de l'année 2015 en vue de faire bénéficier plus de 1600 foyers.

## **...Un nouveau projet permettant d'adapter les formations aux besoins du territoire**

Pour le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, l'année 2014 aura été consacrée à la révision de la charte du Pays incluant la refonte du projet de territoire. C'est en ce sens que le 6 juin 2014 ont été arrêtées les trois priorités d'actions du Pays à savoir, le développement économique porté par la COBAS, la mobilité portée par la COBAN et l'employabilité portée par le Val de l'Eyre.

Cette refonte a été l'occasion pour le Pays de cibler les priorités d'actions afin de préparer un avenir durable en termes de développement économique. C'est en ce sens qu'a été élaboré un projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriale (GEPCT). Ce projet vise à anticiper les évolutions structurelles des secteurs d'activités d'un territoire dans l'objectif d'orienter les politiques de formation professionnelle vers des métiers et des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises du territoire.



## **Chapitre 4 – Optimiser les services de proximité**

*Optimiser les services de proximité c'est également renforcer l'épanouissement de tous les êtres humains !*

[Tapez le texte]

Loin des préceptes de développement « soutenable » ou « durable », l'épanouissement de tous les être humains est un principe ancien et considéré comme la base fondatrice d'un développement dit « durable ».

En vue de poursuivre ces aspirations, tous les besoins de chacun doivent être satisfaits, sans quoi, le développement ne sera pas « durable ». En effet, le développement ne saurait être durable s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart de ces biens et services essentiels à leur épanouissement.

En ce sens, le défi « zéro faim » sur le point d'être signé par les 193 Etats membres de l'ONU en septembre 2015 rappelle dans son 4<sup>ème</sup> considérant « *Alors que nous embarquons pour ce voyage collectif, nous faisons la promesse **que personne ne sera laissé pour compte**. Nous faisons le vœu que les objectifs et cibles de tous les groupements économiques et sociaux se réalisent* ».

Tant est si bien que les collectivités territoriales ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Etant au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations, celles-ci doivent permettre d'accéder à l'éducation et à la connaissance de leur environnement.

[Tapez le texte]



**Découvrez maintenant comment la COBAS contribue à l'épanouissement de chacun en optimisant l'ensemble des services de proximité qu'elle propose**

**Consolider les partenariats dans le domaine de la solidarité afin de proposer des services de haute qualité à la portée de tous...**

**...Notre panel de d'accompagnement juridique s'élargit**

L'année 2014 a vu son Point d'Accès au Droit (PAD) évoluer dans le sens d'une proximité toujours un peu plus élargie en faveur de la population. En ce sens, le 22 septembre 2014 a été signée une convention quadripartite entre le Président du Conseil Départemental de l'Accès au droit de la Gironde, le Procureur de la République, le Président de la chambre des Notaires de la Gironde et la COBAS. Cette convention a permis d'officialiser la permanence des notaires au sein du PAD. Depuis sa mise en place, 23 personnes ont pu bénéficier de conseils juridiques notariaux.

**La prise en charge des enfants s'adapte...**

Depuis 2010 les élus du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre ont souhaité faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale par la mise en place d'une démarche expérimentale de mise en réseau des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de l'Agglomération. Avec pour objectifs sous-jacents l'équité et l'accessibilité pour toutes les familles, l'accès au service ALSH le samedi s'est avéré nécessaire. Jusqu'à présent, aucune structure n'offrait cette possibilité d'accueil. Afin de faciliter cette démarche expérimentale, la COBAS bénéficie du soutien de la MSA, de la CAF et du programme LEADER. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'offrir des solutions d'accueil pour les enfants des parents travaillant le samedi ou ayant un emploi saisonnier. Étant entendu que la COBAS œuvre également pour le handicap à travers des partenariats avec certaines associations qui peuvent assurer un accueil spécifique des enfants ayant un certain degré de handicap.

L'ALSH œuvre à son image, pour un développement durable en proposant un service de paiement dématérialisé, limitant ainsi les déplacements des parents.

Dans le cadre d'une journée d'animation consacrée à la sécurité routière, 400 élèves de CM2 ont pu être sensibilisés. La COBAS a apporté son aide technique auprès des quatre communes à travers la mise à

disposition de matériel pédagogique permettant aux enfants de se retrouver en situations réelles et ainsi développer des comportements respectueux et sécurisants pour eux et pour les autres.

### **...Et celle des parents aussi**

La prise en charge des enfants s'est considérablement adaptée aux modes et rythmes de vie existants, cependant *Quid* des relations entre les parents et leurs enfants ? Là aussi, la COBAS s'adapte aux besoins et à l'évolution des mentalités en proposant depuis 3 ans, aux parents, aux enfants ainsi qu'aux professionnels de se retrouver le temps d'un weekend, autour de sujets cruciaux, parfois inabordables dans l'enceinte familiale. Cette année 2014 a été consacrée aux « mutations de la famille » et a permis aux parents de trouver des amorces de réponses aux problèmes qu'ils ont pu rencontrer avec leurs enfants mais également de créer ou recréer des liens familiaux qui s'étaient probablement perdus. Ce forum est également l'occasion pour les parents de prendre le recul nécessaire face à des enjeux importants grâce à la présence d'un psychologue qui donne les clés incontournables pour améliorer la communication avec leurs enfants.

### **Permettre aux Adolescents et aux Jeunes Adultes de se responsabiliser en leur offrant un service d'exception...**

Autant que faire se peut, la COBAS œuvre spécifiquement pour chaque tranche d'âge qui compose sa population. Aussi, les jeunes de 15 à 29 ans représentent environ 14 % de la population globale du territoire (INSEE 2012) ce qui est loin d'être négligeable, sans compter que cette population a une tendance à l'augmentation depuis quelques années. De ce fait, il apparaissait nécessaire pour la COBAS d'adapter ses services aux différentes populations. C'est ainsi que la COBAS a souhaité la mise en place d'un service de transport nocturne sur l'ensemble du territoire pour les jeunes du Bassin d'Arcachon Sud afin de leur garantir un retour de soirée en toute sécurité et ainsi les inciter à adopter des comportements moins risqués pour eux et les autres usagers de la route. En service uniquement le samedi, les deux bus de nuit empruntent des lignes spécifiques avec une zone de départ groupée et une zone de descente groupée. L'accès à ce service est réservé aux jeunes de 16 à 30 ans.

### **...Clubs sportifs et associations au cœur de la cohésion sociale**

Chaque année la COBAS soutient différents clubs sportifs communautaires afin que chacun puisse développer son rayonnement et ainsi permettre à un maximum d'intégrer une activité sportive. Le territoire est riche de diversité en ce qui concerne le sport, c'est pourquoi la COBAS œuvre un peu plus chaque année pour fortifier cette diversité de l'offre.

Aussi, la COBAS soutient financièrement certaines associations d'horizons différents mais dont l'objectif commun est le bien-être en société de la population telles que « Intercycles Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre », « Habitat Jeunes Bassin d'Arcachon », « Mission Locale » et « Essor ».

### ...Des services pensés pour les populations fragiles

À travers des actions diverses et variées, la COBAS s'investit intégralement pour gommer les inégalités existantes, toutes natures confondues. Le territoire œuvre pour un bien-être en société de manière générale et c'est ainsi que des structures et des systèmes spécifiques existent au sein de l'Agglomération afin qu'aucun de nos concitoyens ne se trouve en situation de fragilité sociale extrême. Les populations fragiles sont prises en charge à travers différents systèmes ce qui leur permet de se sentir mieux, de ne pas être en situation de détresse.

### Réduire les obstacles aux déplacements des personnes à mobilité réduite...

Les personnes à mobilité réduite ont également besoin de se déplacer et c'est en ce sens qu'un dispositif leur est dédié. Baia propose ce service destiné aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

### ...Et œuvrer pour l'égalité des chances

La précarité sociale est un problème universel autour duquel chaque pays et chaque communauté se doivent de faire face en élaborant des actions ayant pour objectif de fortifier l'épanouissement de tous les êtres humains et supprimer l'exclusion sociale de manière définitive et de facto, réduire la discrimination à néant. C'est dans cet esprit que la COBAS a mis en place « **l'Accueil de Jour Itinérant** ». En complément des structures qui existent déjà sur les quatre communes, ce dispositif à vocation à s'adresser aux personnes du territoire en grande précarité sociale. Ce bus mobile propose des services de première nécessité permettant à ces personnes de rester dans un contexte sanitaire viable et durable et également d'obtenir des conseils de différentes natures. L'année 2014 confirme le bon repérage du dispositif tant par les bénéficiaires que par les partenaires puisque depuis sa mise en service il y a 4 ans, cette structure connaît une augmentation de sa fréquentation.

### Nous nous mobilisons pour canaliser les addictions...

La COBAS apporte son soutien technique et financier à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 33) et au Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions (CEID). Ces deux associations mènent des actions de prévention auprès des structures éducatives, scolaires, d'insertion sociale, de formation et d'animation sur les quatre communes de la COBAS. Celles-ci interviennent de manière complémentaire afin de répondre le plus largement possible aux demandes. Cette année 2014 a notamment été consacrée à la définition d'un projet de formation destiné aux animateurs des structures jeunesse 12-25 ans pour une mise en œuvre dès 2015.

### ...Garantir la fourniture en eau des plus démunis

La COBAS propose le dispositif « chèque eau » permettant aux personnes dans le besoin, de régler jusqu'à 50 % de leur facture d'eau. L'année 2014 représente 6 305 euros de chèque eau distribués.

## **L'accueil des gens du voyage...**

Pour l'année 2014, notre territoire s'est inscrit dans la coordination départementale, soutenue par les services de l'Etat, favorisant une meilleure organisation des demandes et de l'offre proposée pour le grand passage. Cette démarche de mise en réseau pour la saison estivale a également fonctionné pour les places disponibles sur les aires d'accueil. La COBAS a participé au financement de cette mission en partenariat avec les services de l'État et du Conseil Général et autres EPCI. Huit groupes ont été accueillis sur le site en 2014, dont la gestion est nouvellement assurée par Vago.

## **Entre qualité de vie et prévention de la santé...**

### **...Un aérodrome plus respectueux de ses riverains**

L'aérodrome de Villemarie, considéré comme le second aérodrome de loisirs de France, a comptabilisé pas moins de 41 948 mouvements. L'augmentation de sa fréquentation contraint à concilier son fonctionnement avec le respect du cadre de vie de ses riverains. Pour ce faire, une nouvelle charte de l'environnement a été signée en 2014, confirmant la volonté d'agir dans la recherche de mesures visant à atténuer durablement l'impact sonore des mouvements. Depuis plusieurs années, la COBAS, propriétaire et gestionnaire en partenariat avec l'Etat, s'emploie à limiter les nuisances sonores autour de l'aérodrome en étant à l'écoute des riverains et en favorisant la mise en œuvre de moyens permettant d'atténuer le bruit. Cette charte a été élaborée conjointement avec les utilisateurs de l'aérodrome, les associations des riverains et les gestionnaires de l'aérodrome, le tout dans un contexte de dialogue social et citoyen.

## **La COBAS prend la santé sous son aile...**

Dès le mois de décembre 2014, la COBAS a créée les conditions d'un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS). Ce contrat porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Sans se substituer aux dispositifs locaux existants, ce contrat permet de favoriser une meilleure coordination des actions de proximité et de réduire les inégalités de santé avec en toile de fond, l'enjeu de créer une véritable synergie entre tous les acteurs locaux. Cette démarche sera lancée à titre expérimental sur le Bassin d'Arcachon Sud avant d'être éventuellement étendu à tout l'arrondissement.

## **...Le territoire travaille à des solutions face à l'engorgement des axes routiers et finance les études correspondantes**

En termes de qualité de vie et de développement économique, l'accès au territoire Bassin d'Arcachon Sud se veut très complexe depuis plusieurs années, dû notamment à une augmentation massive de la population et à l'image touristique que le territoire s'est donné d'avoir. Cet aspect nébuleux non négligeable est l'un des enjeux centraux de la décennie, sur notre territoire. L'année 2014 aura permis d'amorcer le début d'un travail fastidieux mais indispensable. C'est en ce sens qu'en octobre 2014, une étude d'amélioration a été signée par le Préfet de la Région Aquitaine, Monsieur Michel DELPUECH et par la Présidente de la COBAS, Madame Marie-Hélène DES ESGAULX.

Ladite étude se déroulera en deux phases :

- Une première phase qui visera à déterminer les actuelles causes de dysfonctionnement et celles à venir
- Une deuxième phase constituée de plusieurs études d'impact et de dossiers d'enquête publique.

Financées entièrement par la COBAS, ces études visent nécessairement à extraire la meilleure solution d'un point de vue qualitatif.



## Chapitre 5 – Tendre vers une administration éco-responsable

*Tendre vers une administration éco-responsable c'est également participer à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources !*

Étant entendu que la COBAS a transféré les compétences de l'assainissement, de l'hygiène et la santé publique et de l'environnement du Bassin d'Arcachon au SIBA. Force est de constater que quand bien même la COBAS a un champ de compétence réduit en matière de préservation de la biodiversité et des milieux, elle s'investit autant que faire se peut pour participer à la préservation des ressources, notamment au niveau interne, avec l'idée sous-jacente de montrer l'exemplarité en matière de gestion durable.



Découvrez maintenant comment **la COBAS concourt à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources en tendant vers une administration éco-responsable**

**Préparer un avenir durable par la mutualisation des besoins...**

Le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre englobe 17 communes regroupées en trois intercommunalités distinctes. Ce Pays, constitué en 2004, est le fruit d'une organisation tripartite qui se traduit par un portage juridique des actions par l'un ou l'autre de ces trois EPCI, toujours pour le compte des deux autres. Ainsi, la mutualisation est aussi bien présente à l'échelon du Pays regroupant les 17 communes, qu'à l'échelon intercommunal que représente la COBAS. De ce fait, cette dichotomie entre le Pays et les trois échelons intercommunaux permettent aussi bien de mener des projets d'envergure à l'échelle du Pays que des projets de proximité à l'échelon intercommunal des trois entités que représentent la COBAS, la COBAN et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre. Ce fonctionnement à deux temps permet d'admettre que le principe de subsidiarité est réellement ancré dans nos politiques.

### **...Une culture étendue à l'échelle intercommunale**

Le projet de mutualisation des écoles de musique du territoire se poursuit pour la quatrième année consécutive. La COBAS soutient les quatre écoles et le conservatoire de musique qui mutualisent leurs moyens fin de proposer des projets musicaux d'envergure. Cette mutualisation permet aux enfants de découvrir, chaque année, une ambiance et un thème différents. L'année 2014 a été axée sur la musique brésilienne, le piano d'improvisation et la clarinette avec à chaque fois, un artiste de renom présent pour accompagner les enfants dans la découverte d'un nouveau style musical.

### **Une charte de Pays réactualisée...**

L'année 2014 a permis de ré actualiser le Pays en termes de priorités d'actions. En premier lieu, la charte du pays a été révisée après une actualisation du diagnostic territorial et une refonte du projet de territoire en vue de s'adapter aux nouveaux enjeux du territoire. Le comité de pilotage du Pays a entériné la charte révisée le 7 novembre 2014 et les trois intercommunalités l'ont validé à l'unanimité. Il ressort de cette charte, de nouvelles priorités d'actions axées sur le développement économique porté par la COBAS, la mobilité portée par la COBAN et l'employabilité portée par le Val de l'Eyre. En second lieu, le conseil de développement, constitué de 73 membres voit son Président renouveler son mandat après une proposition des 3 co-président du Pays

### **...La fin d'une histoire et la genèse d'une nouvelle ère**

L'année 2014 marque la fin de la programmation des financements Européens. En effet, pour la première fois en 2009, le Pays a été retenu dans le cadre d'appels à projet afin de bénéficier de deux programmes européens, à savoir le programme LEADER et l'axe 4 du FEP. De ces programmes découle un bilan encourageant puisque l'axe 4 du FEP a permis d'accompagner 44 projets opérationnels représentant un montant global de plus de 1,3 millions d'euros, étant entendu que 100 % des crédits FEP et État alloués ont été programmés. Le programme LEADER quant à lui aura permis de soutenir 84 projets opérationnels, pour un montant global de 3,7 millions d'euros où là aussi, 100% des crédits FEADER et Etat alloués ont été programmés.

Force est de constater le bilan positif du programme LEADER 2009-2014, les acteurs du territoire ont tous manifesté leur volonté de poursuivre sur la période 2015-2020. C'est en ce sens que le Pays a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil Régional d'Aquitaine le 26 mai 2014 puis à l'appel à projet le 15 décembre 2014. Cette nouvelle candidature LEADER, validée en comité de pilotage le 11

décembre 2014, est le fruit de la révision de la Charte du Pays et s'appuie très largement sur le travail partenarial mené dans le cadre des ateliers élus et socio-professionnels.

Les programmes Européens de financement ne sont pas les seuls à être arrivés à terme en cette année 2014 puisque la première tranche de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM) a également été clôturée. Au regard du bilan positif de cette première tranche (*cf* ; *chapitre 3 « Faire naître l'économie de demain »*), les acteurs du territoire ont là aussi émis la volonté de voir émerger une seconde tranche, complémentaire à la première. Ce consensus a permis de valider cette seconde candidature en comité de pilotage le 13 décembre 2013. Ce dossier a été déposé le 28 mars 2014 auprès des partenaires financiers (Etat, Région, Département).

### **Le Pays fait de l'optimisation, son nouvel enjeu...**

Dans le cadre de la révision de la charte du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre les élus ont arrêté trois actions stratégiques prioritaires, dont la formation. L'idée pour le territoire est de définir des orientations sur les évolutions attendues, accompagnées d'un programme d'actions. Le pays souhaite préparer l'avenir durablement à travers plusieurs domaines et c'est en ce sens que les acteurs du territoire ont élaboré un projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriale (GEPCT). Cet outil adapté au territoire et teinté de prospectives vise clairement à anticiper les évolutions structurelles des secteurs d'activités du territoire afin d'orienter, autant que faire se peut, les politiques de formation professionnelle vers des métiers et des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises.

Deux volets composeront ce projet à savoir :

- Identifier les besoins en compétences des entreprises et les rapprocher de l'offre de formation du territoire pour répondre aux difficultés de recrutement ;
- Sensibiliser les entreprises sur les dispositifs et budgets de formation et rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise.

### **...Le Pays fait le bilan de ses expérimentations**

L'année 2014 marque également la fin des expérimentations lancées dans deux domaines différents. En premier lieu, à titre expérimental, avaient été lancés en 2010, de nouveaux services d'accueil des enfants répondant aux caractéristiques de l'emploi sur le territoire. En second lieu, c'est un dispositif d'accompagnement des collectivités en faveur du développement des produits bio et locaux en restauration collective publique qui avait également été mis en place à titre expérimental. Le bilan de ces expérimentations fera l'objet de rencontres diverses et variées entre acteurs afin de mettre en perspective ces expérimentations et voir si elles seront généralisées à l'avenir ou non.

## Réflexion autour d'un nouveau Contrat de Pays...

La Région Aquitaine a finalisé en 2014 la révision de sa politique contractuelle. Le Pays a donc suivi les travaux régionaux et participé aux réunions de concertation organisées afin d'appréhender l'opportunité de signer un nouveau contrat en 2015.

## ...La COBAS comme exemple de développement durable

### Une communication à l'image de l'ambition que s'est donnée la COBAS...

Au cœur d'un siècle où les technologies ont pris le pas sur l'aspect humaniste, la communication est devenue l'élément fondateur pour faire passer un message, prévenir d'actions futures ou encore illustrer les politiques mises en œuvre sur un territoire. La COBAS, territoire dynamique et volontaire a ainsi adhéré à ces nouveaux modes de communication afin de montrer sa volonté de montrer l'exemple en matière de développement durable ou d'éco-conduite.

En effet, la COBAS a mis en place des outils de communication en faveur de la prévention tels qu'un « **guide des bonnes pratiques** » et une aire de compostage partagée associée à un jardin partagé, servant notamment de support de démonstration lors de la vente de composteurs. Aussi, les guides composteurs sont formés au sein de cet espace dédié.

### ...Les prémices d'une éco-conduite

« **L'éco-conduite** », véritable boîte de pandore du XXI<sup>ème</sup> siècle a subi le même sort que la notion de développement durable. Considérée au départ comme une « mode », cette notion s'essouffle autant que celle du développement durable et ce n'est pas sans déplaire à la part de la population motivée pour changer de comportement. Cependant, la COBAS a la volonté d'ignorer les détracteurs de ce concept.

L'éco-conduite passe par diverses actions quotidiennes intervenant dans une multitude de domaines différents. La COBAS a par exemple choisie d'instaurer des bacs à piles dans ses bureaux et ses annexes en vue de collecter les piles usagers de tous les agents que composent la COBAS.

D'autre part, les Ambassadeurs de Tri se déplacent en petite voiture électrique (Tazzari) pour intervenir dans les structures scolaires ou encore lors des cérémonies des nouveaux arrivants où ils expliquent notamment le fonctionnement de la collecte des déchets sur le territoire, le tri sélectif, quelques « écomatismes » et tout ce qu'il faut savoir pour respecter au mieux le territoire et son environnement.

La consommation de papier est elle aussi pointée du doigt. Bien que l'ensemble des services utilise du papier recyclé, la COBAS souhaite réduire la consommation inutile de papier de bureau. Pour se faire, notre structure a mis en place plusieurs démarches comme les impressions en recto-verso automatiques, la dématérialisation des actes administratifs ou encore la quasi disparition de l'impression couleur.

[Tapez le texte]

Concernant la dématérialisation, les documents internes et les rapports d'activités sont transmis par voie USB pour les Conseils Communautaires. Le bémol de l'année 2014 est l'augmentation de la consommation de ramettes de papier puisque les services ont comptabilisé une utilisation de 500 ramettes supplémentaires par rapport à 2013.

*A contrario*, les consommations d'électricité et de gaz sur les établissements de COBAS ont diminué par rapport à l'année 2013 ce qui est encourageant compte tenu des types d'infrastructures très énergivores. De même, les espaces verts dont la COBAS a la charge, sont arrosés une fois tous les deux ou trois jours en période estivale. Les services techniques participent autant que faire se peut à l'optimisation de la ressource en eau, conscients de l'importance de cette source vitale.

Les éco-achats deviennent de plus en plus conséquent chaque année. Ainsi, la COBAS poursuit ses achats éco-responsables au niveau des produits d'entretien des locaux. Aussi, les marchés d'impression de supports de communication divers comportent également des critères d'éco-conditionnalité. En effet, la COBAS s'assure que les travaux d'impression et que le processus global de l'imprimerie limitent leur impact sur l'environnement. Un point important de ce type de marché est la reprise des stocks du pouvoir adjudicateur pour les recycler. Étant entendu que l'impression des affiches de communication se fait sur du format A3 et non plus du format 40 x 70 cm. Enfin, le nettoyage des véhicules de service est effectué sans eau afin de respecter et préserver la ressource de manière optimale. Les cartouches d'encre sont également reprises par une entreprise spécialisée en vue d'être recyclées ou traitées pour être valorisées.

In fine, la COBAS s'investit également pour faire de son patrimoine bâti, un témoin de développement durable. En effet, la pépinière d'entreprises inaugurée en 2009 est un bâtiment de Haute Qualité Environnementale (HQE) avec intégration de l'énergie solaire via des panneaux photovoltaïques. En ce qui concerne l'extérieur, la structure est équipée d'un récupérateur d'eau de pluie.

## **Un territoire à la nature sensible...**

Le territoire du Bassin d'Arcachon est une vaste région côtière exposée à de grands aléas tels que l'érosion marine, la submersion, les inondations. Les tempêtes des deux dernières décennies, notamment Martin en 1999 et Xynthia en 2010 ont prouvé à quel point ces communes situées en bordure de littoral sont vulnérables face au réchauffement climatique.

En premier lieu, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes les collectivités ont lancé l'élaboration d'une stratégie locale érosion. En second lieu, le volet 2 « Aléa submersion, passes du Bassin d'Arcachon » est en cours d'études. Cette dernière est suivie par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le GIP Littoral, l'Etat, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ainsi que le CRA.

Malgré la vulnérabilité de notre territoire, les collectivités du Bassin d'Arcachon s'unissent pour essayer de modifier le comportement général des activités humaines. En ce sens, un travail a été engagé en 2012 par le GIP littoral sur les Energies Marines Renouvelables (EMR). En 2013, le rapport Energies Marines a été

[Tapez le texte]

officiellement remis à la Région Aquitaine. L'année 2014, quant à elle, a été consacrée à une étude complémentaire dans le but d'analyser le positionnement stratégique de l'Aquitaine sur les filières énergies marines du houlomoteur et l'hydrolien estuarien.

## Conclusion : La prospective

En termes de développement durable, l'année 2014 est synonyme de changement pour la COBAS. En effet, depuis quelques années, la COBAS a déjà engagé des actions de développement durable sans être mis en lumière dans les précédents rapports de développement durable. Bien que le rapport de développement durable pour l'année 2014 présente un bilan global des actions entreprises il est également annonciateur d'une nouvelle définition de stratégie de développement durable à laquelle la COBAS s'attache particulièrement. Notre administration se dote ainsi d'un nouvel outil expérimental, basé sur l'amélioration continue, destiné à suivre de manière méthodique la réalisation de chaque action. Ce dernier va permettre à notre collectivité de développer une nouvelle vision des actions. Consciente des enjeux extrêmement importants attachés à un développement durable, notre collectivité à l'ambition d'en devenir un acteur incontournable sur notre territoire. L'aspect spécifique de celui-ci, lié à sa géographie, à la nature de son paysage et à sa biodiversité induit la nécessité, pour notre collectivité, d'intégrer autant que faire se peut de nouvelles exigences en matière de respect de l'environnement et de lutte contre le changement climatique afin de contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains.

En continuité de cette nouvelle approche, de nouveaux projets d'envergure verront le jour pour l'année 2015. Ainsi, la collectivité poursuit ses actions en matière de déplacement avec la nouvelle délégation de service public et également avec le développement de la multimodalité (études pour les pôles d'échange multimodaux, passage sous voies, études A 660).

Sur le volet social, la collectivité a lancé les études du nouveau Programme Local de l'Habitat et la réflexion sur le Contrat Local de Santé.

De même, la collectivité continue vers la voie des modes de consommation responsables à travers la nouvelle délégation de service public pour l'eau et également le Plan Local de Prévention des Déchets.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20151030-15-213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2015

Publication : 03/11/2015



## **Trame et détails des actions du rapport de développement durable 2014**

# Notre stratégie de développement durable pour répondre au développement durable



**Chapitre 1 :**  
Faire le choix  
de la sobriété  
énergétique

**Chapitre 2 :** Transformer  
les modes de  
consommation en réduisant  
les besoins et les  
productions et en exploiter  
les richesses

**Chapitre 3 :**  
Faire naître  
l'économie de  
demain

**Chapitre 4 :**  
Optimiser les  
services de  
proximité

**Chapitre 5 :**  
Tendre vers une  
administration  
éco-responsable

 Diminuer les gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, réhabiliter les logements d'un point de vue énergétique et anticiper les aléas spécifiques d'un territoire ;

 Gérer durablement la ressource en eau, gérer durablement la collecte des déchets, favoriser l'agriculture biologique, limiter l'urbanisation, gérer durablement les espaces identifiés à enjeux, lutter contre la pollution ;

 Favoriser la mixité sociale, renforcer l'accès à tous aux services publics, améliorer l'accueil pour les personnes handicapées, donner de l'importance à l'échange intergénérationnel, renforcer l'accès à l'emploi et à la formation pour tous, réduire les inégalités ;

 Donner la possibilité à la population d'adopter un mode de vie durable, forger un « bien-être » au sein de l'agglomération, satisfaire des besoins essentiels pour tous ;

 Tendre vers une administration éco-responsable, inciter les entreprises à adopter des comportements responsables, renforcer le bien-être au travail.



# Chapitre 1 – Faire le choix de la sobriété énergétique

## Partie 1 - Une mobilité choisie et accessible de tous

### 1- Multimodalité et intermodalité : de l'amélioration de la qualité de vie à l'ancrage de la sagesse énergétique

**Action n°1** : La COBAS favorise la multimodalité et l'intermodalité en proposant l'utilisation de plusieurs modes de transports collectifs avec un seul ticket.

**Action n°2** : L'année 2014 a permis de consacrer du temps à la préparation de la nouvelle délégation de service public Transports qui doit intervenir en 2015.

### 2- Un mode de transport partagé à l'échelle du Pays

**Action n°3** : Depuis 2012, le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre a mis en place une plateforme de covoiturage à l'échelle du Pays.

### 3- L'Agglomération prépare le terrain pour un avenir convivial, solidaire et durable

**Action n°4** : Pour l'année 2014, la COBAS a réalisé l'aménagement d'une piste cyclable de 400 mètres aux prés-salés ouest et a lancé les études pour l'aménagement d'une piste cyclable de 250 mètres Allée du Haurat à Gujan-Mestras.

### 4- Un territoire soucieux de préparer et éduquer les futurs utilisateurs des axes routiers

**Action n°5** : L'édition 2014 de la Semaine Européenne du Développement durable (SEDD) a consacré la 6<sup>ème</sup> édition des Aventures de Baia → "Les pirates". Cette 6<sup>ème</sup> édition a permis de sensibiliser des élèves de CM2 des quatre communes au développement durable et aux règles de sécurité liées aux déplacements en transport collectif.

### 5- Les transports scolaires ont fait peau neuve en cette année 2014

**Action n°6** : Les transports scolaires ont fait peau neuve en cette année 2014 puisqu'il est désormais possible de remplir les dossiers d'inscription sur internet.

## Partie 2 - Une haute qualité énergétique dans les constructions des bâtiments

### 1 - Un « EKLA » de culture teinté de protection de l'environnement

**Action n°7** : C'est en 2014 qu'a été inauguré le pôle culturel du TEICH. L'EKLA regroupe au sein de la même structure : une bibliothèque, une médiathèque, une école de musique ainsi qu'une salle de spectacle.

### 2- Jules ferry

**Action n°8** : Pour l'année 2014, la COBAS a déposé un permis de construire pour la reconstruction de l'école primaire Jules Ferry à Gujan-Mestras.

### 3- Des logements sociaux et soucieux de la protection de l'environnement

**Action n°9** : L'année 2014 a permis deux choses en matière d'habitat : D'une part, 540 logements sociaux ont été créés et d'autre part, la COSA a lancé la consultation pour l'étude et la réalisation du nouveau Plan Local de l'Habitat pour la période 2016 – 2021.



## besoins et les productions et en exploiter les richesses

### Partie 1 - Un territoire témoin de la prévention des déchets et de leur valorisation en matière première

#### 1- La prise en main des déchets verts / assimilés et de leur valorisation : une lutte sans précédent contre le gaspillage alimentaire et général

#### 2- Du compostage individuel

**Action n°10** : Depuis 2005, la COBAS œuvre pour la réduction des déchets à travers la distribution de composteurs individuels.

#### 3- Au compostage collectif

**Action n°11** : Mise en place d'une aire de compostage collectif en pied d'immeuble à la Règue Verte

**Action n°12** : Mise en place d'une aire de compostage partagée au sein du camping de la Forêt à La Teste de Buch où 107 bio-seaux ont été distribués

#### 4- En passant par la sensibilisation

**Action n°13** : L'année 2014 a été l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) « Réduction des déchets verts : jardinage et compostage écologique »

### Partie 2- Entre don, réemploi et recyclage : les prémices d'un cycle durable et la volonté de mettre fin à l'obsolescence programmée

#### 1- Quelques jours pour s'informer, communiquer, apprendre et échanger

**Action n°14** : L'année 2014 a été l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition de la Semaine européenne de Réduction des Déchets (SERD) avec pour thème « Réduire les déchets, Réutiliser les ressources et Recycler les matériaux » avec des ateliers d'éco-conception et de compostage collectif. Au cours de la SERD une campagne de sensibilisation au tri et aux éco-achats dans les galeries marchandes a permis de sensibiliser une partie de la population.

**Action n°15** : Action de sensibilisation des usagers en déchèteries sur le compostage, le don, le réemploi, les gestes éco-citoyens.

#### 2- Accompagner les associations et entreprises vers la voie d'un développement économique durable

**Action 16** : □ LA COBAS a mis en relation l'association « fringuette » avec une grande surface située à La Teste de Buch sous la forme d'une convention de partenariat dont le but est de réduire la production de déchets

**Action n°17** : La COBAS a mis à disposition une borne à verre à un distributeur de boisson local.

**Action n°18** : La COBAS accompagne une entreprise fournisseur de café dans le recyclage du café perdu suite à un important dégât des eaux dans leur entrepôt.

**Action n°19** : La COBAS travaille avec une entreprise de menuiserie générale dans la réutilisation de ses déchets de palettes de bois

### 3- Le soutien de la COBAS aux manifestations locales : l'éco-exemplarité

**Action 20** : La COBAS participe et soutient diverses manifestations locales à travers la mise à disposition de bacs de tri en vue de réduire les déchets. La COBAS est présente grâce à des stands de sensibilisation. La COBAS met à disposition des organisateurs des fûts destinés à récupérer les huiles alimentaires usagers.

**Action 21** : En 2014 la COBAS, en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine, a initié un premier test de récupération des coquilles d'huitres consommées lors des manifestations locales. De plus, la COBAS propose également la récupération des huiles alimentaires en déchèteries.

### 4- La prévention du déchet à la source

**Action n°22** : Avec l'action STOP PUB plus de 36 000 autocollants ont été distribués pour limiter la quantité des imprimés non sollicités via le guide de « Tri et prévention ».

### 5- L'optimisation du tri sélectif

### 6- Des améliorations intérieures

**Action n°23** : Mise en place d'un transformateur tarif vert au centre de transfert, location broyeur électrique pour déchets verts et modernisation et réfection de l'ensemble des déchèteries

### 7- Pour une exemplarité extérieure

**Action n°24** : Mise en place de 7 nouvelles colonnes enterrées pour la collecte du verre.

**Action n°25** : Mise à disposition de bacs à piles dans les établissements scolaires volontaires.

**Action n°26** : 35 500 Flyer distribués → document présentant les 5 gestes à adopter pour avoir une « éco-attitude pour réduire les déchets » et les horaires de collecte en porte à porte (ordures ménagères, déchets recyclables et déchets de jardins) dans chaque commune.

### 8- Nos Guides Composteurs

**Action n°27** : 32 nouveaux « guide composteur » pour l'année 2014.

### 9- Et nos Ambassadeurs du Tri constituent un réseau important de sensibilisation

**Action n°28** : Mise à disposition de mini-bacs pour l'ALSH.

### 10- Nous aidons les enfants à préparer leur avenir durablement

**Action n°29** : Intervention des Ambassadeurs de tri dans les établissements scolaires en vue de sensibiliser le jeune public et de distribuer des mini bacs de tri en rappelant certaines règles → 488 mini-bacs de tri distribués dans 48 établissements.

### 11- Et nous donnons la possibilité aux enseignants de devenir de véritables prescripteurs auprès de leurs élèves

**Action n°30** : Présentation d'un programme pédagogique à destination des enseignants comportant des sessions de sensibilisation par un ambassadeur du tri, la mise en place de bacs à piles pour les établissements non équipés, le compostage partagé, le lombricompostage.

## Partie 3 - L'eau : bien plus qu'un enjeu, une nécessité humaine

## 1- Une ressource gérée avec anticipation et optimisation

**Action 31** : En 2014, mise en oeuvre d'une sectorisation sur le territoire de la COBAS afin de pouvoir lutter plus efficacement en termes de recherche de fuite.

**Action n°32** : Réfection des 2 réservoirs d'eau potable de Pissens → Travaux concernant l'étanchéité intérieure / extérieure et réfection des peintures extérieures.

## 2- « L'eau est le miroir de notre avenir » *Gaston Bachelard*

**Action n°33** : Distribution de Kits hydro-économiques.

**Action n°34** : la COBAS s'est investie dans le déploiement de compteurs télé relevés dans les bâtiments communaux, COBAS et gros consommateurs



# Chapitre 3 – Faire naître l'économie de demain

## Partie 1- Soutenir les filières locales en les aidant à développer leur essor économique

### 1- Du nouveau pour les produits frais et locaux

**Action n°35** : Bassin formation a mis en place de nouveaux partenariats sur les métiers de la vente de produits frais et de produits de la mer.

### 2- Bassin Formation représente les produits locaux de notre territoire

**Action n°36** : Présence du CFA BASSIN Formation avec le stand PECHE ET MER au Salon CHR Métiers de bouche du 5 au 7 octobre 2014

### 3- Un territoire motivé pour laisser place à l'innovation et l'emploi

**Action n°37** : Lancement d'une mission de préfiguration en vue de la création d'une agence de développement économique « BA2E ».

### 4- Le Pays s'engage pour le soutien des entreprises locales

**Action n°38** : L'année 2014 marque la clôture de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM).

## Partie 2 - Et donner aux Jeunes Créateurs la possibilité de se construire et se développer sur notre territoire

### 1- Des jeunes créateurs

**Action n°39** : La COBAS est partenaire du Challenge des Jeunes Créateurs organisé par l'association DEBA.

### 2- Aux porteurs de projet

**Action n°40** : Le service de développement économique a soutenu plus de 75 projets.

### 3- En passant par des outils structurés et emblématiques

## Partie 3 - Escompter le développement économique en facilitant l'accès au foncier par les entreprises

## 1- Aider les nouvelles entreprises à s'implanter

**Action n°41** : Développement d'une base de données des disponibilités foncière bâties / non bâties → 1ère maquette réalisée en 2014

## 2- Et soutenir les entreprises locales face aux aléas du territoire

**Action n°42** : Appel à projet national "relocalisation" → Les 1ers constats et enjeux ont été définis le 19 mai 2014 et le 30 septembre 2014.

## Partie 4 - Maintenir l'adéquation entre les besoins et les emplois du territoire

### 1- L'affinage et la réorganisation de l'outil de formation

**Action n°43** : L'année 2014 a été l'occasion de réaménager les locaux de Bassin Formation (18,76 m<sup>2</sup> ajoutés et réagencement de certains espaces). De plus, l'antenne CFA agricole départemental de la Gironde a été installée sur le site de bassin formation

**Action n°44** : Mise en place de la version 2 de L'API (Apprentissage en Parcours Individualisés).

### 2 - La saisonnalité participe également à l'économie de demain

**Action n°45** : L'année 2014 a été l'occasion du 13<sup>ème</sup> salon des saisonniers avec 1376 visiteurs soit 105 visiteurs de plus qu'en 2013. En parallèle, 12<sup>ème</sup> promotion « opération toute l'année constitué de 24 personnes

### 3- La COBAS s'engage pour favoriser le fonctionnement des infrastructures numériques des entreprises

**Action n°46** : Mise en pace de 4 nœuds de raccordement supplémentaires pour 2 000 bénéficiaires

### 4- Un nouveau projet permettant d'adapter les formations aux besoins du territoire

**Action n°47** : Elaboration d'un projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GEPECT)

## Chapitre 4 – Optimiser les services de proximité



### Partie 1 - Consolider les partenariats dans le domaine de la solidarité afin de proposer des services de haute qualité à la portée de tous

#### 1 - Notre panel de d'accompagnement juridique s'élargit

**Action n°48** : La nouveauté du PAD en 2014 est l'intervention de Notaires.

#### 2- La prise en charge des enfants s'adapte

**Action n°49** : Pour la 3ème année consécutive l'ALSH est ouverte le samedi

**Action n°50** : Action de sensibilisation à l'éducation routière → 400 enfants de CM2 sensibilisés

#### 3 - Et celle des parents aussi

**Action n°51** : L'édition 2014 du forum de la parentalité avait pour thème "Les mutations de la famille : quelle place pour chacun ? "

#### **4- Permettre aux Adolescents et aux Jeunes Adultes de se responsabiliser en leur offrant un service d'exception...**

**Action n°52** : Mise en place de bus de nuit pour les 15 à 29 ans.

#### **5- Clubs sportifs et associations au cœur de la cohésion sociale**

### **Partie 2 - Des services pensés pour les populations fragiles**

#### **1- Réduire les obstacles aux déplacements des personnes à mobilité réduite**

#### **2- Et œuvrer pour l'égalité des chances**

#### **3- Nous nous mobilisons pour canaliser les addictions...**

#### **4 - Garantir la fourniture en eau des plus démunis**

**Action n°53** : Distribution de chèques eau pour les plus démunis.

#### **5- L'accueil des gens du voyage**

### **Partie 3- Entre qualité de vie et prévention de la santé**

#### **1- Un aéroport plus respectueux de ses riverains**

**Action n°54** : Signature d'une nouvelle Charte de Qualité pour l'Aéroport et adhésion à l'Association des Aéroports Français (AAF)

#### **2- La COBAS prend la santé sous son aile...**

**Action n°55** : Définition des conditions du partenariat avec l'ARS → Pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé

#### **3- Le territoire travaille à des solutions face à l'engorgement des axes routiers et finance les études correspondantes**

**Action n°56** : Signature officielle de la convention de pilotage et de financement pour l'étude préliminaire concernant le doublement de l'axe A 660 / RN 250. L'objectif de l'étude préliminaire est de proposer des idées d'amélioration des conditions de déplacements pérennes.

## **Chapitre 5 – Tendre vers une administration éco-responsable**



### **Partie 1 - Préparer un avenir durable par la mutualisation des besoins**

#### **1 - Une culture étendue à l'échelle intercommunale**

**Action n°57** : L'année 2014 représente la 4<sup>ème</sup> année de la mutualisation des écoles de musique. La COBAS soutient les quatre écoles et le conservatoire de musique qui mutualisent leurs moyens fin de proposer des projets musicaux d'envergure.

## 2- Une charte de Pays réactualisée

**Action n°58** : Réactualisation de la charte du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre et refonte du projet de territoire.

## 3- La fin d'une histoire et la genèse d'une nouvelle ère

## 4- Le Pays fait de l'optimisation, son nouvel enjeu

## 5- Le Pays fait le bilan de ses expérimentations

## 6- Réflexion autour d'un nouveau Contrat de Pays...

## Partie 2 - La COBAS comme exemple de développement durable

### 1- Une communication à l'image de l'ambition que s'est donnée la COBAS

### 2- Les prémices d'une éco-conduite

**Action n°59** : Consolidation et virtualisation des serveurs du siège de la COBAS.

**Action n°60** : Dématérialisation des actes administratifs.

**Action n°61** : Poursuite achats éco-responsables.

**Action n°62** : Lavage des véhicules de service effectué sans eau.

### 3- Un territoire à la nature sensible

**Action n°63** : Au 1er janvier 2014 toutes les collectivités ont lancé l'élaboration d'une stratégie locale érosion

**Action n°64** : L'année 2014 s'est axée sur le volet 2 des « Aléas submersion, passes du Bassin d'Arcachon ».

**Action n°65** : Energies Marine Renouvelables → Une étude complémentaire a été réalisée depuis juin 2014 dans le but d'analyser le positionnement stratégique de l'Aquitaine sur les filières énergies marines du houlomoteur de l'hydrolien estuarien.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20151030-15-213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2015

Publication : 03/11/2015

Le Président  
Marie-Hélène DES ESGAULX



Numéro de l'action	Lutte contre le changement climatique	Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	cohésion sociale entre les territoires et les générations	Dynamique de développement responsable	Epanouissement de tous les êtres humains
n°1					
n°2					
n°3					
n°4					
n°5					
n°6					
n°7					
n°8					
n°9					
n°10					
n°11					
n°12					
n°13					
n°14					
n°15					
n°16					
n°17					
n°18					
n°19					
n°20					
n°21					
n°22					
n°23					
n°24					
n°25					
n°26					
n°27					
n°28					
n°29					
n°30					
n°31					
n°32					
n°33					
n°34					
n°35					
n°36					
n°37					
n°38					
n°39					
n°40					

n°41				
n°42				
n°43				
n°44				
n°45				
n°46				
n°47				
n°48				
n°49				
n°50				
n°51				
n°52				
n°53				
n°54				
n°55				
n°56				
n°57				
n°58				
n°59				
n°60				
n°61				
n°62				
n°63				
n°64				
N°65				

**Faire le choix de la sobriété  
énergétique**

**Transformer les modes de  
consommation en  
réduisant les besoins et les  
consommations et en  
exploiter les richesses**

Faire naître l'économie de  
demain

Optimiser les services de  
proximité

Tendre vers une  
administration éco-  
responsable